

Canal



Les lauréats du label Pantin qualité



Les lauréats du label Pantin qualité, à lire pages 34 à 37

4/13 vivre à Pantin

- 2 Le clin d'œil de Faujour
- 4 Les photos du mois
- 6 En bref et en images
 - Ça s'est passé à Pantin.
- 8 À savoir
 - La semaine de l'apprentissage, le chantier de l'usine de méthanisation à l'arrêt...
- 12 Entreprise
 - Cycléade recycle pour demain.



14/29 Pantin avance

- 14 À la une
 - Le centre-ville fait peau neuve.
- 18 Travaux
 - Square Revel, Courtilières, parc Stalingrad...
- 20 Equipement
 - École Joliot-Curie: la rénovation est achevée.
- 22 Subvention
 - Changement des fenêtres avenue Jean-Lolive.
- 23 Démocratie participative
 - Renouvellement des conseils de quartier et du conseil des jeunes.
- 28 Développement durable
 - Préparer la semaine du développement durable.



30/39 ça, c'est Pantin

- 30 Mémoire
 - Le cinquantenaire de la fin de la guerre d'Algérie.
- 32 Sport
 - La lutte, découverte de la salle de l'AS Métro.
- 34 Label Pantin qualité
 - Les lauréats 2012 (première partie).
- 34 Nouveau
 - La Biennale urbaine des spectacles.
- 38 Tribunes politiques
- 39 Etat-civil





La première rame est arrivée

Présentée à la presse le 7 février dernier, la première rame de tramway est arrivée au centre de maintenance du stade Ladoumègue/Porte-de-Pantin, sous le crépitement des flashes. Elles seront 24 au total, pour une mise en service prévue à la fin de l'année 2012. La pose du gazon sur le parcours du tram devrait commencer au printemps prochain.



Nouvelle avancée dans la transformation de la rue Hoche: pose de la 1^{ère} pierre du bâtiment réalisé par Kaufman & Broad, le 2 février. Le projet en détail en pages 14 à 17 de ce numéro.



Bravo aux médaillés du travail, honorés le 10 février, à l'hôtel de ville.

Le 20 février dernier, une quarantaine de jeunes se sont retrouvés à l'antenne Hoche pour **une action de prévention sécurité sur les deux-roues.** Deux intervenants départementaux de sécurité routière et le service santé de la ville se sont joints à cette action pour animer certains des ateliers ludiques installés pour l'occasion.



Visite du recteur d'académie au Lycée Lucie-Aubrac, le 30 janvier. Le recteur a rencontré les enseignants et élèves des filières Hygiène et environnement, Sanitaire et social, Électrotechnique. Une manière de valoriser leur travail et l'enseignement professionnel.



Inauguration du réaménagement complet des rues de la Paix et du 11 novembre. Les voies remises à neuf ont été officiellement inaugurées le 15 février.

Repas dansant des retraités, le 10 janvier, au Chalet du lac, dans le bois de Vincennes, Paris 12^e.



Remise des trophées de l'Office du sport de Pantin aux clubs et associations sportives scolaires, le 10 février, au Théâtre du fil de l'eau.



QUATRE-CHEMINS

Fête du printemps

Samedi 24 mars, l'association Banane Pantin et le conseil de quartier des Quatre-Chemins fêtent le printemps dans leur quartier. Au programme: animation au terrain de proximité rue Honoré, de **14.00 à 16.00**; nouvelle saison des jardins partagés, au 11, rue Berthier, de **16.00 à 18.00**, pour un goûter « grande nature » avec de nombreuses animations (atelier jardinage, stand de maquillage pour les enfants, dégustation de gâteaux maison...). Il s'agira également des dernières inscriptions pour le renouvellement des conseils de quartiers. Un événement ouvert à tous.

DÉCOUVERTE

L'agglomération comme sur des roulettes

Samedi 31 mars, la communauté d'agglomération d'Est Ensemble se découvre à vélo ou en roller. Le rendez-vous est fixé à **14.00** sur le parvis de chaque mairie des 9 villes membres pour véri-

STAGE THÉÂTRAL

Hugo Herrera invite les 16-30 ans à jouer

Le metteur en scène, comédien, dramaturge et poète, Hugo Herrera ouvre quatre séances de stage théâtral à la maison de quartier du Petit-Pantin. Au programme: travail corporel, spatial, gestuel, vocal, et du jeu, théâtral, mais pas seulement. Outre les improvisations, imitations, interprétations de scènes, créations collectives de scénarios, il s'agit d'explorer ses capacités expressives et créatives, de gagner confiance en soi et aisance sociale, et surtout, de goûter au plaisir de s'essayer aux planches sous la houlette d'un pro, ayant joué, écrit et créé plus de 70 pièces, en France et ailleurs. Le cycle pantinois pourra se poursuivre face à la mer, en Normandie, pendant le traditionnel stage d'été organisé à Granville par la Compagnie H20-les pantins, fondée et dirigée par Herrera, et l'association Les pantins de Pantin, présidée par Norma Basso. Cette ancienne directrice du chœur de l'université de Córdoba et de l'université de La Paz, a également été chef de chœur et professeur du conservatoire de la ville de Pantin.

Stage théâtral avec Hugo Herrera

Prochaine séance le **dimanche 11 mars**, de **10.00 à 13.00**
Maison de quartier du Petit-Pantin
Participation: 8 € par séance; adhésion à l'association: 16 € par an
Informations: ☎ 06 03 20 77 65 et
www.lespantinsdepantin.cabanova.com

fication du matériel roulant. À **15.00** est donné le départ en direction de l'hôtel de l'agglomération, à Romainville (100, av Gaston-Roussel). Le retour vers les villes est libre, selon les propres moyens des participants. Au programme: des animations diverses, un goûter d'arrivée, une exposition photo et une visite de la salle du Conseil communautaire.

Une manifestation gratuite, ouverte à tous les habitants de l'agglomération, de 7 à 77 ans.

☎ 01 49 15 40 00

www.est-ensemble.fr

EMPLOI

Un programme national d'accès à l'emploi

La Mission locale de la LYR met en œuvre un programme national à destination des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire sans diplôme. L'objectif de ce programme intitulé ANI (accord national interprofessionnel) est de donner accès à l'emploi durable. Comment? Par un accompagnement renforcé, avec des rendez-vous hebdomadaires. Un conseiller professionnel est mobilisé pour accompagner les jeunes au cours des trois phases: la définition de leur projet et ses différentes étapes; la recherche d'emploi ou de formation qualifiante; un accompagnement dans l'emploi au sein de l'entreprise.

Contactez la Mission locale, avant le **30 mars**

☎ 01 49 15 38 00.

ROMAINVILLE

Le chantier de l'usine de méthanisation est stoppé

Le projet de construction par le Syctom* d'une usine de traitement des déchets par méthanisation à Romainville suscitait de vives inquiétudes dans la population de la ville, comme à Pantin, Bobigny ou Noisy-le-Sec. Les habitants ont répondu très nombreux à l'invitation à débattre lancée par Est Ensemble le 1^{er} février dernier.



Canal a consacré un article en décembre dernier à la polémique qui enflait entre les habitants, des associations et le Syctom*, porteur du projet d'une usine de traitement des déchets par méthanisation. La communauté d'agglomération Est Ensemble (en charge du traitement des déchets depuis janvier 2010) a donc organisé une réunion publique qui a réuni plus de 600 personnes au palais des sports de Romainville. Cette rencontre, la première depuis deux ans, a permis au Syctom d'expliquer son projet et aux riverains d'exprimer leurs inquiétudes. Et ils ne sont pas privés. Risques de nuisances, danger d'explosion, qualité et usage du compost, interrogation sur les débouchés du gaz produit... Les deux techniciennes du Syctom ont bien tenté de rassurer, mais ce soir-là, ce fut mission impossible. Selon le président de la communauté d'agglomération, malentendus et inquiétudes proviennent de l'absence de débats et d'échanges avec les riverains en 2005 puis en 2010. Il a plaidé pour le rétablissement de la confiance entre le Syctom et les habitants des villes concernées.

Un moratoire de 6 mois voté à l'unanimité

Le président du Syctom, François Dagnaud, a courageusement tenté de défendre son point de vue face à un auditoire très largement hostile: « J'ai une mission de service public, celle de traiter les 300 000 tonnes de déchets produits chaque année par les 900 000 habitants de ce territoire. Et l'obligation de mettre fin à la mise en décharge, de limiter l'incinération et de recycler les déchets organiques. » Ce n'est que lorsqu'il a conclu en promettant qu'il ne passerait pas en force qu'il a recueilli quelques sourires. À l'issue d'un débat de plusieurs heures, les maires des quatre communes concernées ont exigé un moratoire d'au moins six mois. Ce temps, devra être mis à profit pour diligenter un audit indépendant et organiser une large concertation qui a manifestement fait défaut. Le **mardi 14 février**, le Conseil communautaire a voté à l'unanimité la mise en place d'un moratoire d'au moins six mois sur le début des travaux de cette usine. Il a également validé le principe de l'organisation d'un colloque afin de présenter des procédés alternatifs ou complémentaires au tri mécano-biologique. Affaire à suivre.

* Le Syctom (syndicat intercommunal des ordures ménagères de l'agglomération parisienne) assure le traitement des déchets de l'agglomération parisienne (84 communes, 5,5 millions d'habitants).

ville de
Pantin

LES
JOURNÉES
EUROPÉENNES
DES MÉTIERS
D'ART

Du 30 mars
au 1^{er} avril

20 ateliers d'art à découvrir

Exposition et workshop
à la Maison Revel

ville-pantin.fr

Informations
(tél.) 01 49 15 39 42

IMMO DEVAUX 

99, ave Jean Lolive 93500 PANTIN

TRANSACTIONS IMMOBILIERES
VENTES et LOCATIONS

01.48.40.44.11

CP N° 06-0505 délivrée par la Préfecture de la Seine Saint Denis
Garanties Financières: QBE France 12 place Vendôme 75001 - PARIS

IMMO DEVAUX GESTION 

99, avenue Jean Lolive 93500 PANTIN

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ
GESTION LOCATIVE

01.48.40.96.39

CP N° 09-0024 délivrée par la Préfecture de la Seine Saint Denis
Garanties Financières: QBE France 12 place Vendôme 75001 - PARIS

BALADES NATURE Randonnée de l'Eco-Trail à Pantin

Le dimanche 25 mars, l'association Les trailers Paris Ile-de-France organise plusieurs randonnées dans les six départements franciliens, dont une qui partira de l'église de Pantin et rejoindra la Tour Eiffel en passant par la Villette, les squares Léon et Louise-Michel, le jardin du Palais-Royal, le musée du Louvre, les Tuileries. La randonnée, de 14 km, se déroule dans le cadre de la 5^e édition de l'Eco-Trail de Paris, course nature en milieu urbain, qui se déroulera la veille, le 24 mars.

Pour connaître l'ensemble des parcours, s'inscrire ou pour toute information sur cette nouvelle manière d'explorer les sentiers méconnus d'Ile-de-France:

www.traildeparis.com

ASSOCIATION L'art de coudre sous toutes ses coutures

L'association Créations-transmission-partage ouvre deux ateliers de couture – tous niveaux – à la maison de quartier des Quatre-Chemins:

► tricot et crochet, les **mardis**, de **19.00 à 21.00**, à l'antenne Diderot, 148 avenue Jean-Jaurès;

► art du feutrage, poupées, dou-dous et accessoires, les **mercredis**, de **14.00 à 16.00**, au 42 avenue Edouard-Vaillant.

Informations au : ☎ 01 41 71 40 26 ou ☎ 06 30 14 12 25, ctp.association@yahoo.com, et auprès de la maison de quartier des Quatre-Chemins

☎ 01 49 15 39 10 et 01 48 40 26 17



JEUNES L'alternance en vedette

Du **12 au 16 mars**, le Point information jeunesse propose des ateliers d'information collectifs et individuels sur l'alternance, comprenant un espace documentation, les actualités sur les journées portes-ouvertes, les salons... La Mission locale s'associe à cette initiative par un rendez-vous mensuel.



● **mardi 13 mars 9.00 à 12.00**, le premier atelier En route vers l'Alternance est organisé par la Mission locale de la LYR. Cet atelier s'adresse aux jeunes ayant un projet de formation en alternance. Ils trouveront des informations sur les différents contrats, le statut de salarié et des conseils pour organiser leur recherche d'employeur.

En partenariat avec Pôle Emploi, un invité (centre de formation d'apprentis, organisme de formation, employeur) apporte également sa contribution sur les métiers et leurs formations. **S'inscrire au :** 01 49 38 00

● **Le mercredi 14 mars, de 14.00 à 18.00**, avec la journée Mieux comprendre l'alternance pour décider un parcours de formation, les jeunes pourront choisir cette filière en ayant fait le tour du sujet par :

-Des espaces de conseil animés par le Centre d'information et d'orientation de Pantin et le Campus des métiers de Bobigny (à confirmer)

-Des informations sur les contrats de professionnalisation et les ateliers de recherche menés par la Mission locale de la LYR.

-Un espace entreprises pour comprendre les réalités de l'alternance dans le monde du travail et discuter concrètement avec des chefs d'entreprise ou des services ressources humaines.

-Des témoignages de parcours de jeunes.

● **Le vendredi 16 mars, à 14.00**, visite de l'Ipédec (Institut supérieur de peinture décorative de Paris), le centre de formation d'apprentis de la rue des Grilles.

Cette semaine d'information sera poursuivie pendant le mois d'avril par des visites d'entreprises pantinoises (Dron Pantin, Comptoir de l'image...)

Pour en savoir plus :

Point information jeunesse (PIJ)
7/9, av. Edouard-Vaillant ☎ 01 49 15 48 09

http://www.ville-pantin.fr/rubrique_je_suis_jeune

COMMÉMORATION Un repas pour célébrer le cessez-le-feu

Dimanche 18 mars, à 12.00 un repas suivi d'une après-midi dansante est organisé par le comité d'entente des associations des combattants et victimes de guerre de Pantin pour le cinquantième anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, Maroc et Tunisie. L'ambiance, assurée par l'orchestre Rizzuto, conduira les convives jusqu'à **18.00/18.30**. La réjouissance est ouverte à tout le monde, sur inscription au ☎ 06 78 71 69 68

Signalons qu'une exposition se tiendra du **12 au 24 mars** au centre administratif.

CONCOURS Tournez et réalisez votre scénario

L'association Les engraineurs lance un concours de scénarios ouvert aux séquanodionysiens de 15 à 25 ans. Les projets de films, d'une dizaine de pages, doivent être transmis à l'association avant le **30 avril**. Le lauréat du concours « Tête à clap! » pourra donner vie à son scénario au cours d'un séjour – du **27 octobre au 4 novembre 2012** – consacré à la réalisation de la pellicule. Le deuxième prix bénéficiera du soutien logistique des Engraineurs pour le tournage et la postproduction du court-métrage.

Concours Tête à Clap
Inscriptions ouvertes jusqu'au 30 avril

Pour concourir, envoyer le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site Internet de l'association), une présentation des motivations, un synopsis et le scénario dactylographié sous forme de dialogues, à :

► par mail : teteaclap@les-engraieurs.org

► par la Poste :

Les engraineurs, maison de quartier des Courtilières, avenue des Courtilières, 93500, Pantin

Plus d'informations : <http://les-engraieurs.org>

Usagers

Adapter l'administration aux rythmes de vie actuels

La direction des relations avec les usagers lance un questionnaire sur les horaires d'ouverture du centre administratif et des maisons de quartier, distribué avec ce

numéro de Canal : une première consultation publique pour adapter les nouvelles politiques aux modes de vie des usagers.

Nathalie Berlu, adjointe au maire, chargée des relations avec les usagers explique pourquoi.



Pourquoi réalisez-vous cette enquête ?

Nathalie Berlu : Avant d'instaurer de nouvelles politiques publiques, il s'agit de consulter les usagers sur leurs attentes et leur ressenti. Selon moi, l'aménagement des horaires représente un point crucial : une meilleure organisation pour vivre mieux ! Aujourd'hui, notre société connaît des rythmes de vie et de travail différents de ceux, bien réglés, de la génération précédente. Face à cette variété d'emplois du temps, il est donc urgent de mettre en question la pertinence de ces horaires administratifs, afin d'éviter les congés posés uniquement pour réaliser ses démarches, ou les files d'attente trop longues, source d'énerverment et de conflits.

Quelles mesures mettez-vous en place suite aux résultats de ce sondage ?

N.B. : Nous jugerons, par exemple, de l'intérêt d'ouvrir les services le samedi matin, ou un soir dans la semaine, en concertation avec nos agents. En revanche, nous ne dérogerons pas à certains de nos principes, qui s'opposent fondamentalement au travail le dimanche : pas de démagogie ! À terme, dans le cadre d'une réflexion plus ambitieuse, nous pourrions aussi envisager des assouplissements d'horaires, en partenariat avec la SNCF, la RATP ou les entreprises pan-

tinnoises, pour désengorger le trafic heures de pointe.

En quoi consiste votre mission de déléguée aux relations avec les usagers ?

N.B. : Elle s'inscrit dans le cadre de la démocratie participative, une expression qui sonne parfois un peu creux, lorsqu'elle répond uniquement à des enjeux électoraux. Les citoyens ne sont pas dupes : à Pantin, nous essayons de prêter une oreille réelle à leurs revendications. Nos missions ? Simplifier les procédures, fluidifier les démarches, développer l'outil internet, réduire la pénibilité et les inadaptations

entre les attentes des usagers et la mise en œuvre de nos politiques... Un travail de fond, de fourni, tissé de « petits détails », qui mis bout à bout, finissent par améliorer durablement la qualité de vie!



Institut Privé d'Enseignement Ostéopathe agréé par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports



Clinique Ostéopathe

5/13 rue Auger 93500 Pantin 01.48.44.09.44

Quand consulter ?

Il est conseillé de se rendre chez un ostéopathe lorsque l'on souffre de migraines, de maux de dos (lumbago, lombalgies), sciaticques, douleurs articulaires, torticolis, troubles du sommeil, problèmes ORL, troubles statiques, gastrites, ulcère, reflux gastro-oesophagien, hernies hiatales, dyspepsie, entorses, accidents de voiture, chutes, chocs...

La première visite avec un Ostéopathe.



L'objectif de la première rencontre avec un ostéopathe est de mettre en évidence des dysfonctions ostéopathiques puis de les mettre en lien avec d'éventuelles pathologies. Enfin, le praticien appliquera des techniques ciblées destinées à corriger les troubles.

Les soins proposés ne se substituent pas à un traitement médical en cours

1^{er} bilan : gratuit

La clinique IPEO est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 13h30 et de 14h30 à 18h30 et le samedi sur rendez-vous.

www.institut-ipeo.fr

Un recycleur qui recycle son site d'exploitation, l'histoire est cocasse. La pièce vient de se jouer rue Cartier-Bresson à Pantin, par l'entreprise Cycléade, sur une scène économique qui a le vent en poupe, celle du recyclage.

D'un ancien garage que la Sita (Société industrielle de transport automobile) utilisait pour stocker des bennes, essentiellement destinées à de la collecte pour la mairie de Paris, sa filiale Cycléade l'a recyclé en outil pour le tri de papier, carton, plastique et bois en provenance des entreprises. Ce que les professionnels du recyclage dénomment des déchets secs, par opposition aux déchets ménagers. Transfuge du site de Stain, depuis le 24 novembre, 44 personnes vont réceptionner annuellement sur ces 11 227 m², quelque 30 000 tonnes de déchets en provenance d'entreprises ou de collectivités. Environ 30 % de cette matière première, est valorisée, 70 % se destinant à l'enfouissement ou l'incinération. Ainsi, avant d'être broyé, mixé, fondu... pour réapparaître sous d'autres formes, les matériaux sont collectés puis triés. Le tri avant valorisation, voilà tout le métier de Cycléade, née du rachat des sociétés RER (Stains) et CMR (Vitry).

Les déchets deviennent matière première

Les produits sortis de cette grande bouche industrielle sont des balles de matière compressée d'un poids de 1,2 à 1,5 tonne. Presque du pop art ! Dans cette gamme de production, les balles blanches sont en papier, les marrons en carton. La troisième famille est en plastique blanc ou de couleur. Depuis cette frénétique conscience de la finitude du monde et de l'épuisement des ressources naturelles, l'activité de recyclage devient sociétale. Philosophique même puisque dans ce secteur économique, la matière redevient matière. Ainsi, un livre vit de six à sept fois. Un objet en plastique renaît en vêtement ou réapparaît sous une autre forme. Les anciens récupérateurs se sont transformés en blanches entreprises de recyclages aux croissances à deux chiffres. Demain, lorsque les camions qui multiplient les allers-retours seront motorisés par des énergies plus propres, les vertus environnementales seront totales.

Alain Dalouche

La matière redevient matière



1 Chaque camion est pesé à son arrivée sur le site, comme ici, puis à son départ. Sur les quinze camions - dont cinq camions-remorques - certains arrivent à vide et repartent chargés de balles de papier, carton ou plastiques. D'autres viennent décharger les produits des collectes des 180 clients de l'entreprise.



4 Le tri s'effectue manuellement une fois le déchargement versé au sol et étalé par un bulldozer. La profession perle de gisement pour évoquer cette matière première. « Il faut des gars courageux », insiste Amar Merimi, le responsable d'exploitation. Lors de notre visite, le thermomètre affichait -7°.

2 Les camions déchargent dans la zone de tri selon le type de marchandise dont ils disposent : carton, plastique, bois ou papier. Le site ne réceptionne que des matériaux dits propres et secs. Cette « matière première », nommée le gisement provient des administrations ou des entreprises.



5 Le bois, manipulé par la pelleteuse va réintégrer la filière bois ou sera acheminé dans des chaudières. La matière diverse trop mélangée pour être triée est appelée le refus. Sa destination ? Les centres techniques d'enfouissement ou les incinérateurs assignés à la production d'énergie.



Voici les étapes de la transformation de déchets en matière première pour l'industrie plastique, papetière, textile ou la filière bois.

3 Les exploitants patientent en zone de sécurité avec l'interdiction de bouger tant qu'il y a des camions sur la zone. Selon le même principe de sécurité, chaque engin motorisé à ordre de rester à l'arrêt tant que des personnes évoluent sur le site.



6 Le convoyeur pousse la matière triée par famille par « campagne », selon la terminologie d'usage. Campagnes de papier blanc, de carton, de plastique blanc et de plastique de couleur donneront autant de balles de matière qui vont réintégrer une filière de recyclage.



7 Ces balles de matière compressée, de 1,2 à 1,5 tonne constituent la production de l'entreprise. Elles vont intégrer des filières de recyclage. Le plastique deviendra textile ou renaîtra dans d'autres objets plastiques, le papier redevient papier...



PETITS-DÉJEUNERS ÉCO

Sécurité

Mercredi 7 mars à 8.30, les entreprises pantinoises sont conviées à un petit-déjeuner sur le thème : prévention et tranquillité publique, la ville de Pantin agit pour le quotidien des entreprises. Gratuit sur inscription avant le 1er mars auprès du développement économique. Hôtel de ville, salon d'honneur 45 av. du Général-Leclerc 01 49 15 40 86 - conomie@ville-pantin.fr

Eco-concept

Judi 8 mars à 8.30, la CCIP 93 (chambre de commerce et d'industrie) organise un petit-déjeuner pour présenter le Eco-concept aux entreprises, un dispositif qui aide à intégrer la dimension environnementale. Gratuit sur inscription sur : inscription.industrie.services93@ccip.fr Maison Magellan, Mozinor 2, av. du Président-Salvador-Allende, 93100 Montreuil

CONCOURS

Economie sociale et solidaire

Les entrepreneurs franciliens ont jusqu'au 15 mars pour répondre à la sixième édition de CréaRif Entreprendre autrement. Ce concours s'ouvre aux projets de l'économie sociale et solidaire. Les six lauréats se partageront l'équivalent de 40000 € de dotation après leur nomination le 15 mai prochain : emplois tremplins créateurs, dotations financiers... Candidatures à déposer sur : www.creatif-entreprendre-autrement.org

Talent de la création

La 14^e édition du concours Talents de la création d'entreprise est ouvert jusqu'au 30 avril. Réservé aux TPE (Très petites entreprises) ayant bénéficié d'un accompagnement-conseil, le concours récompense les lauréats de prix allant de 1000 € à 10 000 €.

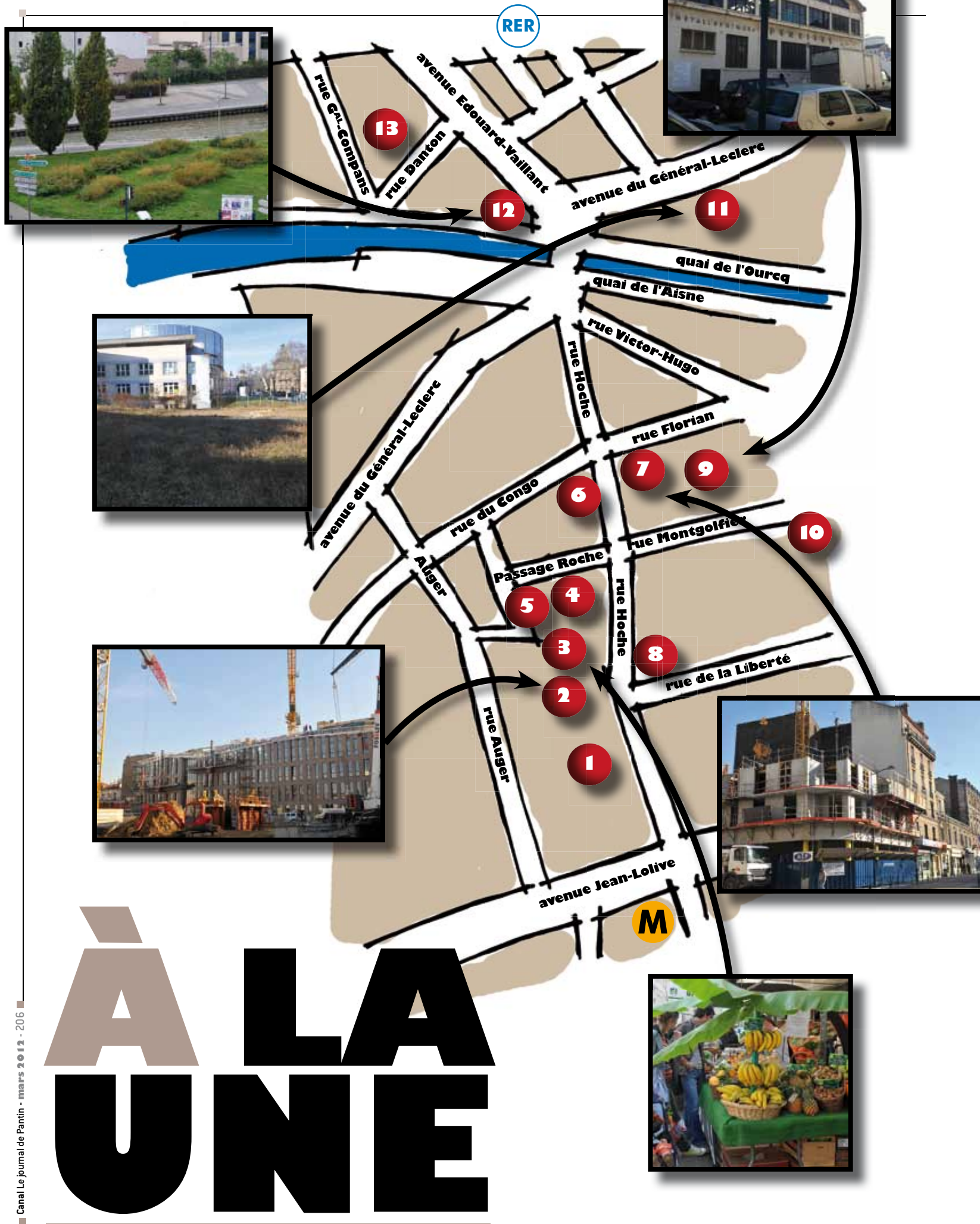
Les conditions pour postuler :

- Avoir été accompagné(e) par une boutique de gestion ou par un organisme d'aide à la création d'entreprise.
- Avoir créé son activité entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 mars 2012.

En région, les lauréats reçoivent un prix de 1 000 € à 3 000 €. Les prix nationaux sont dotés de 4 000 € à 10 000 €.

Plus d'info sur ce site :

<http://www.concours-talents.com/talents/pages/inscire/inscrip.html>



POUR UN CENTRE DANS LA VILLE

Les pelleteuses s'activent, les immeubles grimpent : depuis le métro Hoche jusqu'aux abords de la gare RER, le centre-ville de Pantin fait peau neuve.

Au-delà de la construction de logements et du développement d'activités économiques sur le territoire – extension d'Hermès, déplacement d'Elis – les opérations en cours visent à créer un véritable cœur de commune.

Le projet a pour objectif de donner naissance à un centre-ville requalifié, caractérisé par la mixité sociale de ses anciens et nouveaux habitants, animé par des commerces de proximité et plusieurs nouvelles brasseries. Point d'étape sur la stratégie urbaine de cette métamorphose qui devrait être accomplie à l'horizon 2014.

RUE HOCHÉ - CÔTÉ IMPAIR

1. Extension d'Hermès. Au 13 rue Hoche, le bâtiment accueillera une crèche d'entreprise d'une trentaine de berceaux dont six devraient être réservés aux Pantinois.

2. De ce côté, l'extension d'Hermès se situera en bordure de la nouvelle voie - piétonne et cyclable - reliant les rues Hoche et Auger.

3. Entre la nouvelle voie et le pavillon actuellement occupé par le Refuge, une place verra le jour. S'y tiendra le marché de l'avenue Jean-Lolive qui a déjà changé de délégataire; sont prévus: davantage de produits de bouche, moins de vêtements. Le marché devrait abandonner son allure hétéroclite.

4. Le pavillon sera rénové pour abriter un restaurant ou un équipement de proximité. L'association le Refuge emménagera dans des locaux plus vastes et adaptés à son activité, sur l'avenue Jean-Lolive.

5. Un projet de supérette est envisagé au pied des 60 logements actuellement commercialisés par Kaufman & Broad - www.ketb.com. Les logements se répartissent en deux édifices implantés en forme de « U » autour d'un jardin privatif, le long de la nouvelle voie de la future place, et du passage Roche.

6. Au 16 rue du Congo, un programme de logements sociaux devrait être lancé. Au 22 de la même rue est prévu l'accès au parking public de 120 places, situé en sous-sol du futur bâtiment. S'érigeant entre la rue du Congo et le passage Roche, en bordure de la rue Hoche, ce programme social de 90 appartements devrait compléter l'offre de nouveaux logements côté impair.

RUE HOCHÉ - CÔTÉ PAIR ET AU-DELÀ

7. À l'angle Hoche/Florian (ancienne Auberge d'Aurélié), Kaufman & Broad commercialise 17 logements en accession à la propriété. Un restaurant est prévu en rez-de-chaussée.

8. À l'angle Hoche/Liberté Expansiel réalise 28 logements en accession sociale à la propriété: le locataire-accédant acquitte une redevance, correspondant à une « indemnité d'occupation », aux charges, et à une « part acquisitive ». Il a par la suite la possibilité de devenir « accédant à la propriété » ou de lever l'option.

9. Entre les rues Florian et Montgolfier, Hermès rénove les anciens locaux des établissements Perrière et aménage, sur la parcelle, un lieu d'exposition.

10. Au 32 rue Montgolfier, Adi Promotion construit 18 appartements et 2 maisons ouvrant sur des jardins privés. Quelques unités sont encore disponibles: www.adipromotion.fr

AUX ABORDS DE L'HÔTEL DE VILLE

11. Sur le terrain jouxtant le centre administratif, un immeuble de bureaux qui alliera photovoltaïque et géothermie devrait voir le jour fin 2013. Il pourrait accueillir les services du Conseil régional d'Ile-de-France spécialisés dans la protection de l'environnement.

12. Entre le canal et le 1/3 avenue Edouard-Vaillant, un programme de 40 logements sociaux avec une brasserie en rez-de-chaussée devrait être lancé cette année.

13. Elis quitte son implantation actuelle mais reste à Pantin. L'entreprise s'installe sur les berges du canal, à proximité de la rue Delizy, libérant ainsi 87 000 m², aux abords de l'hôtel de ville. Dans la continuité des Grands-Moulins, BNP y développera des bureaux (14 000 m²); une brasserie avec terrasse (300 m²) ouvrant sur une place publique est également prévue. Le promoteur Sogeprom devrait y réaliser 9 000 m² de logements en accession à la propriété, 6 000 m² de logements sociaux dont 4 000 m² dans l'immeuble à réhabiliter, anciennement occupé par les employés d'Elis, et 1 400 m² de commerces.



DYNAMISER LES COMMERCES

Dans la rue Hoche ou sur le bord du canal, les nouvelles constructions accueilleront, en rez-de-chaussée, brasseries et commerces de proximité. La revitalisation économique du centre-ville passe par les futurs pieds d'immeubles.

24 rue Hoche
et 7 rue de la Liberté



1/3 avenue Edouard-Vaillant



35/37 rue Hoche



ELIS DÉMÉNAGE DANS LA VILLE

À la rentrée 2012, l'ensemble des activités d'Elis, installée aujourd'hui à côté des Grands-Moulins, devrait avoir rejoint son nouveau site pantinois. À proximité du théâtre du Fil de l'eau, les travaux pour adapter les anciens entrepôts aux activités de l'entreprise sont en cours. Un investissement de 34 millions d'euros, hors foncier, qui donnera naissance à la plus importante blanchisserie du groupe en France. Entretien avec Frédéric Deletombe, directeur industriel et pilote du projet.

Pourquoi avoir choisi de rester à Pantin ?

Frédéric Deletombe : Il y a une dizaine d'années que nous travaillons à ce projet. La ville nous a proposé des bâtiments qui pouvaient être adaptés à nos activités, et même si cela nous revient plus cher de réhabiliter l'existant que de construire du neuf, nous avons choisi de rester proches de nos clients - géo-

Vue sur le mur végétalisé des futurs locaux d'Elis, qui devraient être prêts en septembre 2012.



graphiquement, bien sûr, pour la réactivité de nos livraisons, mais aussi parce que nous entretenons avec eux des relations durables, basées sur la confiance, la qualité du service, la proximité. Où que ce soit en France, Elis est toujours à moins de 50 km de ses clients. Et nos collaborateurs sont les forces vives de l'entreprise, les premiers garants de cette qualité de service. Il était fondamental pour nous de les conserver. Les plus expérimentés reconnaissent le linge de chacun de nos clients en un coup d'œil.

En quoi consiste précisément votre activité ?

FD. : Nous louons et entretenons le linge pour deux principaux secteurs d'activités - la santé et l'hôtellerie-restauration - mais avons également des clients, de plus petite taille, travaillant dans les services ou commerces : boulangers, coiffeurs. Nous restons propriétaires du linge, nous sommes donc amenés non seulement à le laver, mais aussi à effectuer des réparations de couture, à répondre à des demandes

précises - la pose d'un écusson ou d'une broderie de marque sur un tablier, par exemple.

Ce déménagement est-il lié à une croissance de vos activités ?

FD. : Nous traitons plus de 200 tonnes de linge hospitalier par semaine, plus de 80 tonnes pour la restauration, et environ 70 000 vêtements de travail. Dans le nouveau site, nous serons en mesure de traiter 460 tonnes hebdomadaires pour la santé et l'hôtellerie-restauration, et jusqu'à 110 000 vêtements de travail. Bien entendu, nous serons équipés de systèmes informatisés, de nouvelles machines, de logiciels modernes qui nous permettront d'améliorer la qualité de nos services, notamment en ce qui concerne la traçabilité du linge traité.

Et en ce qui concerne la pollution ?

FD. : Nos installations ne rejettent aucun polluant dans le milieu naturel. Nos activités produisent de la vapeur d'eau. Et la qualité de nos eaux de lavage est similaire à celle des eaux domestiques. Sur site, nous effectuons un pré-traitement des effluents, nos eaux sont par la suite traitées par les stations d'épuration classiques. Notre nouvel établissement, comme l'ancien, sera alimenté en eau par un forage sur le site même. Nous augmenterons également nos performances en matière de développement durable; nous prévoyons une baisse de notre consommation d'énergie de plus de 85 %, et de 30 à 40 % de notre consommation d'eau.

Comptez-vous embaucher à Pantin ?

FD. : Actuellement, nous avons plus de 300 collaborateurs. La croissance de nos activités doit nous amener à créer entre 100 et 200 emplois supplémentaires, qualifiés et non qualifiés. Nous serons bien sûr intéressés par les candidatures pantinoises.

Patricia de Aquino

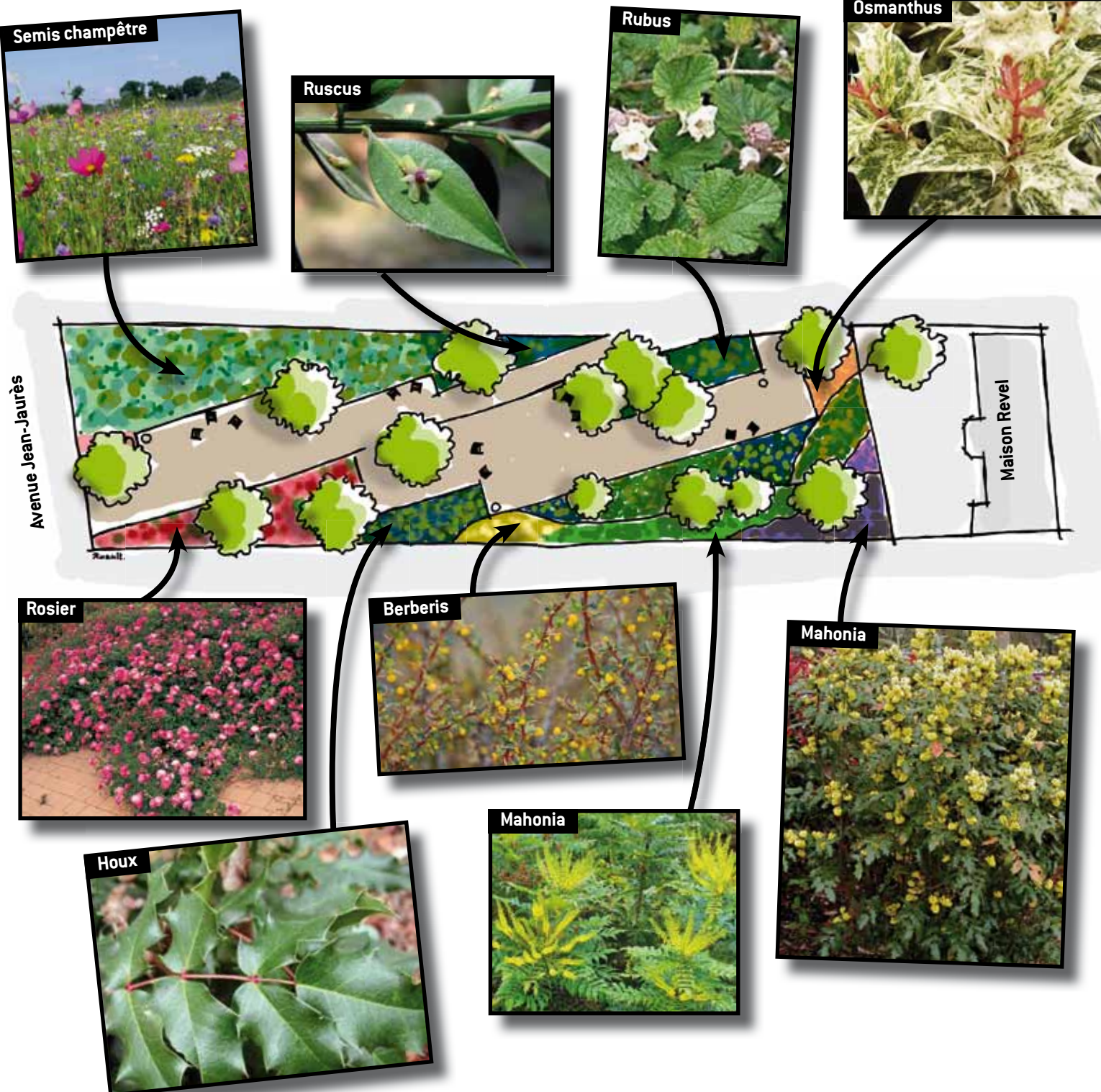
Elis sera voisine de Chanel, dont le département recherche et développement s'installe également dans la ville. Ici, le chantier en cours de Chanel qui réhabilite les anciens locaux des papeteries Papyrus.



Une requalification durable

L'intervention débutera début mars et devrait être terminée avant la fin du mois. Il s'agit de réaménager le square afin d'éviter son occupation par des créateurs de nuisances. Avec l'arrivée du printemps, les riverains devraient pouvoir retrouver leur espace de repos et détente, en toute sécurité.

Les espaces végétalisés seront traités pour devenir « auto-défensifs », selon les termes techniques. En d'autres mots, il s'agira de planter des espèces à feuilles piquantes ou dotées de rameaux à aiguilles qui dissuadent l'installation de ceux qui envisageraient d'élire domicile entre les feuillages ou de les utiliser comme toilettes publiques. Des chaises remplaceront les bancs, et l'ambiance de sérénité du jardin sera soulignée à travers la présence d'espèces de sous-bois et de lisière, adaptées au lieu, très ombragé. Afin de maintenir l'humidité de la terre - ce qui est tout aussi bon pour les plantes que pour les économies d'eau - les massifs seront bâchés et couverts de copeaux de bois. Requalifié, le square Revel devrait permettre d'améliorer le cadre de vie de l'ensemble des riverains du quartier. Rendez-vous dans quelques mois pour découvrir les fleurs, et surtout, pour juger de l'efficacité de l'opération. **PdeA**



Fermeture de l'aire de jeux au parc Stalingrad

L'aire de jeux a été fermée et les enfants devront attendre encore deux mois avant de retrouver leurs habitudes, le temps d'aménager l'emplacement des nouvelles installations, et de les poser. Celles-ci seront situées à proximité du bassin qui après les travaux, sera mis en eau. L'été prochain, les 6000 m² supplémentaires d'espaces verts devraient être prêts. Avant la fin de l'année, les plantations devraient s'être acclimatées à leur habitat, et pourront donner tout son éclat, à la requalification du parc.



Courtilières: le réseau d'infos

Les travaux de réseaux souterrains se poursuivent aux Courtilières. Afin de mieux faire circuler l'information sur le projet de rénovation urbaine du quartier, un groupe Internet a été mis en place. Pour s'inscrire, il suffit d'envoyer un e-mail à infoPRU@courtilieres.fr en précisant nom, prénom et adresse. Les habitants inscrits peuvent utiliser l'adresse pour faire part de leurs observations, suggestions ou réclamations relatives au chantier de rénovation en cours. Attention: ce dispositif ne se substitue pas aux bailleurs sociaux ni à l'administration municipale. En clair: il est inutile, par exemple, pour les demandes de logement car en la matière, seul le service logement de la ville est compétent.

Petit et Haut-Pantin: catastrophe naturelle?

A la suite d'une demande de riverains du Petit et Haut-Pantin, qui pâtissent de fissurations aux murs de leur habitation, Bertrand Kern, maire de la commune, a saisi le préfet de la Seine-Saint-Denis en novembre dernier. Objectif? Formuler une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour des phénomènes de sécheresse et réhydratation des sols survenus dans la ville en 2011. Quelle est la procédure? Le préfet procède à l'instruction de la demande auprès des services techniques compétents et transmet le dossier au Ministère de l'Intérieur, chargé d'organiser la commission interministérielle durant laquelle les dossiers sont examinés. En cas d'avis positif, un arrêté interministériel constatera l'état de catastrophe naturelle. Dans ce cas, les riverains pourront saisir leur assureur afin d'effectuer les travaux sur leurs biens immobiliers.



Nouveaux logements, nouvelle crèche

Rue Gabrielle-Josserand, les 55 logements sociaux financés par le Conseil général sont quasiment prêts. En rez-de-chaussée, seront accueillis, dans une nouvelle structure, les enfants de la crèche Berthier, qui ne répond plus aux normes actuelles de sécurité. Leur déménagement devrait se dérouler dans le courant du deuxième semestre.

Communiqué

Concertation réglementaire préalable à la création de la ZAC du Fort d'Aubervilliers

Par délibération en date du 6/12/2011, le Conseil d'Administration de l'AFTRP a autorisé l'établissement public à prendre l'initiative de et a approuvé les objectifs de la future opération d'aménagement du Fort d'Aubervilliers.
Par délibération du 7/02/2012, le Conseil d'Administration de l'AFTRP a approuvé les modalités de la concertation suivantes:

- Publication dans la presse locale à partir de janvier 2012: **Aubermensuel, Canal, Le Parisien 93;**
- Information sur le site web de la commune d'Aubervilliers et de l'AFTRP, avec possibilité de déposer un avis;
- Mise à disposition du public de quatre dossiers de présentation du projet en mairie d'Aubervilliers (service urbanisme) et dans la salle de quartier de la Maladrerie, à la Direction Déléguée Nord de l'AFTRP, située à Paris Nord 2, 93 avenue des Nations BP 62001 Villepinte, 95970 Roissy Cedex, et à la Marie de Pantin;
- Exposition en mairie d'Aubervilliers de 3 panneaux présentant le projet et de Pantin de 2 panneaux présentant le projet;
- Organisation de deux réunions publiques par commune.

Une réunion de lancement de la concertation préalable à la création de la ZAC du Fort d'Aubervilliers se déroulera le 3 avril à 19.00 à la Maison des Courtilières

Équipements

Joliot-Curie : la rénovation est achevée!

Un an et demi de chantier, 3,5 millions d'euros d'investissement, la rénovation des écoles maternelle et élémentaire Joliot-Curie est terminée. Chaque section dispose maintenant de son réfectoire, tout en partageant un office commun spacieux et moderne. Des espaces spécifiques ont été créés pour chacun des centres de loisirs, totalisant six nouvelles salles, auxquelles s'ajoute une grande pièce utilisée pour de nombreuses activités ludiques et pédagogiques. Toutes les circulations ont été repensées pour plus de confort, les peintures rafraîchies, l'éclairage et l'acoustique requalifiés, des toilettes créées à chaque étage, des locaux de service et pour le personnel aménagés, un ascenseur installé. Visite en images, guidée par Etienne Dufay, architecte du projet.



« À l'extérieur, nous avons changé toutes les menuiseries. Nous avons fait évoluer les façades afin d'améliorer la qualité d'isolation, sans heurter l'architecture rationaliste typique des années cinquante/60. Il y avait un bloc sanitaire dans la cour. Nous l'avons agrandi et transformé en local de rangement pour les vélos, ballons, jeux; et en contraste avec la régularité et la sobriété des bâtiments, nous avons choisi de le mettre en couleurs vives. Nous avons également fermé le préau en utilisant des briques de verre qui permettent d'abriter les enfants sans perdre en éclairage naturel ».



« Je crois que le plus beau compliment qui m'a été fait depuis le début du chantier a été celui d'un enfant entrant dans le nouveau réfectoire pour la première fois – « ah, Monsieur, c'est plus beau qu'au Mac Do! ». Pour le réfectoire, nous avons choisi des couleurs vives, des éclairages ludiques. La pièce est baignée de lumière naturelle grâce aux nombreux puits créés au rez-de-chaussée et aux fenêtres que nous avons ouvertes en contrebas du niveau de la rue. Un alphabet décore les murs; on y devine la silhouette d'animaux, d'objets, dont l'initiale correspond à la lettre sur laquelle ils se profilent. Les enfants peuvent ainsi se distraire en attendant d'être servis ».



« J'ai été très heureux de voir que les enfants et les animateurs se sont réappropriés les couleurs des salles pour les nommer. Celles du centre de loisirs primaire ont des vues dégagées sur la cour qui leur apporteront une grande luminosité. En installant des puits de lumière naturelle pour éclairer le réfectoire en sous-sol, nous avons créé des volumes dans les salles, qui permettent de jouer avec l'aménagement des espaces pour les différentes activités des enfants. Cela participe du geste de l'architecture: transformer une contrainte, en atout ».



Atelier cuisine, office de restauration, sanitaires: des installations neuves, modernes et adaptées.



Confort et sécurité: les circulations ont été repensées pour s'adapter à la taille des enfants – ici, la hauteur des marches des escaliers a été diminuée – et au rythme de leurs déplacements dans la journée – accès au réfectoire depuis la cour, au centre de loisirs depuis l'entrée de l'école.



« Dans les salles du centre de loisirs maternelle, nous avons joué avec des fenêtres intérieures à l'encadrement coloré, faisant écho aux couleurs des vitres de la façade originale, conservée. Ces ouvertures dans les murs font office d'étagères pour les enfants et permettent d'amplifier la perspective depuis les salles vers l'ensemble de l'école; et par un jeu de percées bien alignées, jusqu'à l'extérieur de l'établissement. On oublie ainsi qu'on est en sous-sol ».

Inauguration publique
le mardi 20 mars à 18.30

Vos élus et leurs délégations

Bertrand Kern, maire, conseiller général, président d'Est Ensemble, communauté d'agglomération.
☎ 01 49 15 40 00

Les conseillers municipaux délégués
Claude Moskalenko, vie associative et innovation sociale.
☎ 01 49 15 38 29

Les adjoints au maire
Gérard Savat, premier adjoint, urbanisme, aménagement urbain, habitat et travaux. Conseiller communautaire, délégué à l'habitat indigne.
☎ 01 49 15 41 75

Dorita Perez, quartier des Courtilières.
☎ 01 49 15 38 29

Marie Thérèse Toullieux, enfance.
☎ 01 49 15 38 29

Patrice Vuidel, développement économique et commerce. Conseiller communautaire.
☎ 01 49 15 39 59

Mehdi Yazir-Roman, prévention de la délinquance et tranquillité publique. Conseiller communautaire.
☎ 01 49 15 38 29

Nathalie Berlu, santé et relations avec les usagers, Vice-présidente d'Est ensemble, déléguée à la communication.
☎ 01 49 15 38 29

François Birbès, emploi, formation et insertion.
☎ 01 49 15 38 29

Alain Périès, rénovation urbaine des Courtilières, politique de la ville, mémoire. Conseiller communautaire.
☎ 01 49 15 40 84

Kawthar Ben Khelil, coopérations intercommunales.
☎ 01 49 15 41 75

François Godille, finances.
☎ 01 49 15 38 29

Philippe Lebeau, environnement, développement durable transports et circulation. Vice-président d'Est ensemble délégué à l'environnement, l'écologie urbaine et aux écoquartiers.
☎ 01 49 15 38 74

Hervé Zantman, petite enfance.
☎ 01 49 15 38 29

Didier Ségal-Saurel, propreté et déchets.
☎ 01 49 15 38 29

Jean-Jacques Briant, action sociale et restauration scolaire.
☎ 01 49 15 41 75

Ophélie Ragueneau-Greneau, coopération décentralisée.
☎ 01 49 15 38 29

Chantal Malherbe, logement.
☎ 01 49 15 38 29

Françoise Kern, culture et patrimoine. Conseillère communautaire.
☎ 01 49 15 41 75

Sanda Rabbaa, affaires scolaires.
☎ 01 49 15 38 29

Abel Badji, sports.
☎ 01 49 15 38 29

Bruno Clérembeau, démocratie locale et vie des quartiers.
☎ 01 49 15 38 29

Aline Archimbaud, écoquartier et métiers d'arts. Sénatrice.
☎ 01 49 15 39 59

Brigitte Plisson, ressources humaines. Conseillère communautaire.
☎ 01 49 15 38 29

Vos autres élus
Vos conseillers généraux
Canton Pantin Est: Claude Bartolone

David Amsterdamer, fêtes, cérémonies protocole, moyens généraux, population, élections et logistique.
☎ 01 49 15 41 75

Canton Pantin Ouest: Bertrand Kern
Votre député
Claude Bartolone

Nadia Azoug, jeunesse. Conseillère régionale.
☎ 01 49 15 39 59

Permanence à l'hôtel de ville de Pantin le 3^e vendredi du mois, de 16.00 à 19.00. S'inscrire en appelant le jour de la permanence à partir de 9.00
☎ 01 49 15 40 00

Avenue Jean-Lolive

Les subventions anti-bruit arrivent

Les Pantinois qui souffrent le plus du bruit de l'avenue Jean-Lolive vont pouvoir bénéficier d'aides d'un montant exceptionnel pour financer des travaux de protection acoustique de leur logement. Le Département de la Seine-Saint-Denis et l'Ademe*, en collaboration avec la ville de Pantin, prendront en charge 100 % des frais d'étude et près de 90 % du coût des travaux.

L'opération concerne un potentiel de 850 logements et environ 1 250 fenêtres à traiter. Vont pouvoir bénéficier de ces aides les résidents des bâtiments dont le permis de construire a été délivré avant le 6 octobre 1978, situés dans une zone dite « point noir bruit » et donnant sur l'avenue. Ces zones, au nombre de 4 couvrent la quasi-totalité des deux côtés de l'avenue. Elles ont été définies après une étude approfondie et des mesures dans le cadre de l'opération anti-bruit du Département. Cette voie, ex-nationale 3, devenue départementale, a été jugée prioritaire et un budget d'environ 4 millions d'euros a été mobilisé.

Des permanences pour tout savoir

Le Département, en collaboration avec la ville de Pantin, a mis au point un vaste dispositif pour informer les propriétaires et locataires concernés, puis les aider à chaque étape de l'opération, jusqu'à l'achèvement des travaux et même l'évaluation de leur efficacité. Des permanences d'information sont organisées dès le 14 mars (voir encadré ci-après).

Les logements sociaux – cinq bâtiments au total – sont également concernés. Une démarche particulière a été engagée directement avec le bailleur, en l'occurrence Pantin Habitat.

Des vitrages en plus, des décibels en moins

Dans tous les cas, le chantier sera précédé d'un diagnostic acoustique et thermique pour évaluer les travaux à réaliser. Les travaux concerneront généralement le changement des fenêtres des pièces d'habitation et des cuisines donnant sur l'avenue. Sera



également prise en charge la ventilation dite « fenêtres fermées » pour veiller à apporter un renouvellement d'air suffisant dans les logements. L'objectif visé est de faire baisser d'environ 10 décibels le niveau sonore à l'intérieur des logements. Les experts estiment que cela génèrera un gain substantiel en matière de qualité de vie et de santé pour les personnes exposées à cette nuisance. Et pour une fois toutes les oreilles seront d'accord.

* Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Les permanences d'information sur le dispositif anti-bruit

- mercredi 14 mars ● mercredi 28 mars
- mercredi 4 avril ● mercredi 18 avril

Les permanences se dérouleront de 9.00 à 13.00 au niveau accueil du centre administratif.

Pour en savoir plus, vous pouvez aussi vous rendre sur le site Internet du département

www.seine-saint-denis.fr rubrique Cadre de vie

ou (www.seine-saint-denis.fr/Pour-une-meilleure-isolation.html)

Surtout ne pas commencer les travaux avant d'avoir obtenu l'accord du département.



ville de **Pantin**

Vacances 6-17 ans

FORUM VACANCES ÉTÉ 2012

Samedi 24 mars de 14h à 17h Centre administratif

ville-pantin.fr Informations (tél.) 01 49 15 41 06

Démocratie participative

Se présenter pour participer !

Du 1^{er} mars au 5 avril, Pantin renouvelle deux de ses instances de démocratie participative, le conseil des jeunes et les conseils de quartier. Un appel d'air démocratique dans lequel chaque Pantinois est invité à s'engouffrer.

Les conseils de quartier et le conseil des jeunes, tout le monde semble les connaître sans savoir exactement leur rôle. Relais de l'action municipale ? Forces de proposition ? Organes de réflexion ? L'expérience de 9 années de démocratie participative à Pantin a fait entendre certaines dissonances. Pourtant la ville maintient le cap. Mieux, elle souhaite donner plus de légitimité aux conseils de quartier et les ouvrir davantage sur l'ensemble de la population. Comment ? Par des collectifs d'animation plus réduits de 14 membres, au lieu de 27 précédemment. Ces conseils plus réduits pourront s'ouvrir à des membres extérieurs sur des sujets précis (aménagement, restauration scolaire, trajet d'une ligne de bus...). Une souplesse per-



En bref

Conseils de quartier

Les 5 conseils de quartiers - Courtilières, Eglise/Sept-arpenes, Haut et Petit Pantin, Mairie-Ourcq, Quatre-Chemins - seront constitués de **14 membres chacun** :

- **6 habitants de chaque quartier** (3 hommes, 3 femmes), âgés de plus de 18 ans, tirés au sort le 5 avril sur une liste de volontaires
- **4 personnalités qualifiées**, désignées par le maire pour leur implication dans la vie locale
- **2 jeunes habitants** de 18 à 25 ans
- **2 conseillers municipaux**.

Durée du mandat : trois ans.

Conseil des jeunes

Le conseil sera constitué de 30 Pantinois de 11 ans à 17 ans et divisé en deux collèges de 11 ans à 14 ans et de 15 ans à 17 ans :

- **20 jeunes tirés au sort** le 4 avril sur une liste de volontaires
- **10 jeunes désignés** par le maire.

Durée du mandat : deux ans.

Se porter candidat

Pour faire acte de candidature ou être régulièrement informé des réunions des conseils de quartier ou du conseil des jeunes, retournez les coupons de la page 27 (téléchargeables sur www.ville-pantin.fr) avant le 25 mars.

Pour en savoir plus, contactez le service démocratie participative & vie associative

☎ 01 49 15 41 83 - democratie@ville-pantin.fr

mettant de s'impliquer ponctuellement aux côtés de ces nouveaux conseils de quartier. En ce qui concerne le conseil des jeunes, le mandat se trouve ramené à 2 ans avec un conseil divisé en 2 collèges - 11 à 14 ans et 15 à 17 ans. Des tranches d'âge plus cohérentes. Une des grandes nouveautés concerne la mise en place d'une formation des nouveaux conseillers à ces nouvelles responsabilités, dès la prise charge de leurs fonctions.

Des formations mises en place dès les nouvelles prises de fonction

« Deux formations seront obligatoires. Une première sur la connaissance des collectivités - et plus particulièrement de la ville de Pantin - dans laquelle nous allons aborder les principes d'un budget, le fonctionnement des marchés publics... Il s'agit d'une

Démocratie participative

formation très concrète comprenant un temps d'échange avec les agents de la ville. La seconde repose sur le cadre légal de la démocratie participative: comment celle-ci se positionne par rapport à la démocratie représentative », explique Sandra Chélélékian, directrice de l'entreprise de formation Savoir Public – Paris, le partenaire de la ville sur cette mission. L'expérience a montré que les dysfonctionnements ou les heurts rencontrés, comme la démission collective des conseillers de quartier du Haut et Petit Pantin en 2011, tiennent autant aux aspirations des conseillers, parfois éloignées des objectifs initiaux, qu'à la difficulté pour les services de la ville de s'accommoder de nouveau mode d'expression des habitants.

L'obligation légale ne concerne pas Pantin

Cette formation sera suivie d'un second volet, comme l'explique Sandra Chélélékian: « Ensuite seront proposées des formations facultatives sur la conduite de réunion et la prise de parole en public, afin qu'on ne se limite pas à donner la parole à ceux qui savent la prendre ».

Ces outils visent à ce que la démocratie participative s'installe plus facilement aux côtés de la démocratie représentative et concerne tous les habitants. Rappelons que les conseils de quartier sont une obligation pour les communes de plus de 80 000 habitants mais restent facultatifs pour les villes, comme Pantin, comprises entre 20 000 et 80 000 habitants.

Née dans les années soixante, cette nouvelle voie de gouvernance qui associe plus largement et plus directement les citoyens à l'élaboration de l'intérêt général se construit un peu plus chaque jour. Demain ce sera peut-être avec vous.

AD

Conseils de quartier

Si les cinq conseils de quartier ont connu des fortunes diverses, les expériences des conseillers actuels apportent un véritable éclairage sur cette implication de proximité.

« Nous avons pu vivre de belles expériences »

« Cette première expérience a été très positive et je compte bien poursuivre car je trouve qu'accompagner ce que fait l'autorité municipale est très bien. C'était important pour moi de devenir conseiller de quartier car Pantin est ma ville, j'y habite depuis 1984 et je voulais participer en profondeur à la vie de mon quartier. Avec le conseil, des actions ont été menées. Aux Courtilières, les questions concernent beaucoup la réhabilitation du quartier. Et les travaux de réhabilitation ont été faits, même si on sait qu'il y aura toujours des incivilités. Il y a eu un véritable dialogue : nous avons fait remonter au niveau de la mairie les besoins des citoyens. Pour le problème de la propreté, nous avons signalé les tas sauvages et le ramassage a été fait. Nous avons pu vivre de belles expériences. Le conseil est allé à Grenoble pour participer à des ateliers sur la démocratie de proximité (N.D.R.L., assises nationales de la démocratie locale en mai 2010). La police nationale et la police municipale sont venues discuter avec le



conseil de quartier. Ca, ce sont des actes! Nous avons également collaboré à un séminaire sur la sécurité à la mairie avec des experts qui a été vraiment enrichissant. Certaines réalités échappent à certains membres du conseil: ils pensent que les procédures sont simples, qu'il suffit de demander pour obtenir, mais ça ne marche pas comme ça. »

Lilo Miango, conseil de quartier des Courtilières

« On n'est pas des élus »

« Le conseil de quartier fonctionne bien, c'est au niveau de la relation avec les habitants qu'il y a un hic. Et au niveau des échanges d'information avec la mairie que ça ne se passe pas toujours très bien. Nous n'avons pas toujours les retours attendus. C'est pour cette raison qu'il y a eu cette démission en bloc (N.D.R.L., l'ensemble du conseil de quartier a démissionné en 2011). Ils attendaient davantage, pensant qu'en signalant quelque chose, la mairie allait tout de suite intervenir. Mais c'est la mairie qui décide. On n'est pas des élus mais des conseillers de quartier. Nous faisons l'effort de nous promener dans le quartier, de relever ce qui ne va pas. Lorsque le conseil a demandé des choses, elles ont été réalisées. Par exemple au niveau des dépôts sauvages, lorsqu'on les signale, ils sont enlevés. Les actions sont rapides lorsqu'elles touchent à la sécurité et la propreté. Les gens manquent d'informations (...). Bien sûr que je compte me représenter. J'habite à Pantin, j'aime bien mon quartier, je veux garder un œil ouvert dessus. On veut aussi ouvrir le conseil aux jeunes, ils doivent participer. On a besoin d'eux comme ils ont besoin de nous. »

Hubert-Ange, Fumey conseil de quartier du Haut et Petit Pantin



« On dérange, mais nous sommes un outil d'expression des habitants »

« La démocratie locale est voulue par les élus, mais je ne suis pas certaine qu'elle soit voulue à un point où elle soit un véritable accompagnement. Il manque la conviction politique. En France, la démocratie locale est nouvelle. Il faut s'attendre, lorsqu'on donne la parole aux habitants, à ce qu'ils s'en saisissent. Au niveau de l'éco-quartier, il y a eu une démarche participative superbe initiée par la ville, elle a été

Le nouveau conseil des enfants rentre en octobre



Le conseil des enfants se renouvellera en automne prochain pour 2 ans. Pourquoi un calendrier décalé pour les jeunes conseillers, élèves des écoles élémentaires (CM1 et CM2)? Pour calquer cette instance sur le calendrier scolaire et permettre aux enseignants de mettre à profit le programme de visite des institutions, prévu pour ces jeunes conseillers [conseil municipal, Assemblée nationale, Panthéon...] mais aussi de rebondir sur leurs réflexions pour améliorer le quotidien dans leur ville.

poursuivie par les habitants qui ont créé un collectif pour participer pleinement à ce projet. Plusieurs membres du conseil de quartier



sont dans ce groupe car on ne veut pas que, depuis des fenêtres d'habitat indigne, les habitants regardent des immeubles HQE (haute qualité environnementale). Nous sommes très militants! (...) On ne nous écoute pas vraiment, on dérange, mais nous sommes un outil d'expression des habitants. À prendre la parole sur un

temps bénévole, c'est un véritable engagement citoyen. Nous sommes bien perçus dans le quartier car les habitants ont bien vu qu'on a joint le geste à la parole. La réunion mensuelle des élus, le groupe action Quatre-Chemins, qui interpelle les services de la ville sur les nuisances sonores, l'insécurité, les pistes cyclables qui servent de stationnement... est une conséquence directe du travail du conseil de quartier. C'est courageux pour une municipalité d'ouvrir les portes à la démocratie locale, mais cela demande un véritable partage politique. »

Zora Zemmar, conseil de quartier des Quatre-Chemins

La démocratie participative à Pantin

- **Juin 2003**, création des premiers conseils de quartier, au nombre de cinq.
- **Décembre 2006**, installation du premier conseil municipal des enfants.
- **Juin 2007**, installation du premier conseil des jeunes.



Le conseil de quartier des Quatre-Chemins et le conseil des jeunes ont travaillé avec les services de la voirie et des espaces publics pour l'aménagement du terrain multisport de la rue Honoré, à côté du gymnase Léo-Lagrange.

Trois questions à Bruno Clérembeau, adjoint au maire chargé de la démocratie locale et de la vie des quartiers.

Quels enseignements retirez-vous des instances de démocratie participative mises en place dans la ville ?

Le bilan est mitigé. Nous n'avons pas toujours su faire fonctionner les conseils, notamment les conseils de quartier. En revanche, aussi bien au niveau du conseil des jeunes que des conseils de quartiers, des actions ont abouti, des réflexions ont été engagées. Autour de nous, beaucoup de villes ont arrêté cette démarche de démocratie participative, pourtant la démocratie locale et la vie associative restent les poumons d'une ville. Nous souhaitons poursuivre dans cette voie. Il faut que la vie locale reste à la hauteur de chaque Pantinois.

Qu'attendez-vous des principaux changements apportés aux cinq conseils de quartier ?

Les conseils de quartiers ne seront plus là uniquement pour faire remonter des informations mais pourront être forces de propositions. Le but est de les associer sur des projets à dimension citoyenne. C'est pour cette raison que nous avons réduit le nombre de conseiller à 14 par quartier, au lieu de 27 auparavant, mais en les ouvrant ponctuellement à des personnes extérieures sur des thématiques précises. Ceci permettra aux Pantinois qui le souhaitent de pouvoir s'investir localement sur certains dossiers. De plus, l'ouverture publique des réunions permettra aux habitants des quartiers de mieux savoir ce qui se fait dans ces conseils.

Le problème de régularité sur toute la durée du mandat s'est également posé avec le conseil des jeunes ?

Effectivement la tranche d'âge de 13 ans à 17 ans était trop large et la durée de trois ans trop longue. Des mandats de deux ans avec deux collèges de 11 à 14 ans et de 15 à 17 ans correspondent davantage aux disponibilités des jeunes. De plus la formation que nous allons mettre en place pour ces nouveaux conseillers, aussi bien les jeunes que les conseillers de quartier va permettre de mieux comprendre quel rôle ils peuvent jouer. C'est tout l'enjeu de ce printemps de la démocratie !



Démocratie participative Conseil des jeunes

En juin 2009, Canal avait rencontré cinq jeunes nouvellement nommés au conseil des jeunes. Presque trois années plus tard, deux d'entre eux, Alexia et Djanfar livrent leurs impressions aux futurs candidats.

« Ça a plus ou moins fonctionné »

Canal : Que retirez-vous de ce mandat au sein du conseil des jeunes ?

Alexia : J'en ai retiré de la persévérance car on s'est rapidement retrouvé à cinq dans ce conseil, les cinq mêmes. C'est devenu de plus en plus difficile de monter des projets. Je me suis rendue compte que pour faire aboutir des actions, il faut se tenir à un calendrier et persévérer. Ça m'a été utile dans mes études.

Mais avez-vous l'impression d'avoir réussi ?

Alexia : Ça a plus ou moins fonctionné. La volonté y était, mais c'est assez compliqué de faire entendre sa voix. Il faut parfois beaucoup convaincre. Par exemple je souhaitais que les bibliothèques de la ville ouvrent plus tard pour permettre aux jeunes d'y travailler en soirée. J'ai essuyé un refus, que je comprends mais... Un truc qu'on a bien réussi, c'est l'organisation du tournoi de football contre le racisme, il y a eu une bonne ambiance, les jeunes se sont déplacés.

Que diriez-vous aux nouveaux candidats ?

Alexia : Je leur dirais de ne pas laisser tomber parce qu'il y a l'école. Le conseil des jeunes est vraiment un endroit pour parler et se faire entendre mais aussi pour se confronter à la réalité.

Lorsque vous avez débuté le conseil des jeunes, vous aviez 16 ans et étiez en classe de première, que faites-vous maintenant ?

Alexia : Aujourd'hui j'ai 19 ans ! Je suis en deuxième année de



En janvier 2011, le conseil des jeunes a organisé un tournoi de football interquartiers au gymnase Léo Lagrange pour renforcer la cohésion sociale autour d'un projet sportif. Une réussite qui a vu participer huit équipes venues des différents quartiers : Courtilières, Église de Pantin, Quatre-Chemins, Mairie-Ourcq, Haut et Petit-Pantin.

communication à l'Efap, l'école des métiers de la communication, après avoir obtenu un Bac littéraire.

► Ce qu'elle disait en juin 2009, après avoir rejoint le conseil des jeunes
Canal : Pourquoi le conseil des jeunes ? Qu'aimeriez-vous faire ?

Alexia : Je pourrais dire que c'est une première approche avec la vie politique. Je voulais m'investir dans ma ville pour proposer différentes choses aux jeunes, qu'ils se sentent bien chez eux. Pantin doit être un lieu de vie où les jeunes se retrouvent. Souvent on ne sait pas ce qui se passe, on est mal informé.

« Les conseillers vont se sentir utiles »

Canal : Que retirez-vous de ce mandat au sein du conseil des jeunes ?



Djanfar : Le conseil des jeunes m'a aidé à aider les jeunes. Les jeunes n'étaient pas trop entendus. Il y a beaucoup de demandes qui n'ont pas abouti, mais franchement, ça les a bien aidés ce qu'on a pu faire pour eux. Si j'avais pu continuer, je l'aurais fait. Rendre service

aux gens, c'est super ! On aurait pu faire plus mais on n'a pas eu trop le temps.

Que diriez-vous aux futurs candidats ?

Djanfar : S'ils veulent rentrer dedans, ça va leur apporter un plus, ils verront qu'il y a des choses qu'ils ne connaissaient pas sur la ville. Les conseillers vont se sentir utiles.

Vous aviez 15 ans, élève de troisième au collège, lorsque vous avez débuté le conseil des jeunes, que faites-vous maintenant ?

Djanfar : J'ai 18 ans depuis décembre dernier ! Je travaille à l'association Muzik à venir avec un contrat qui prend fin. Dès le mois de mars, je vais faire une formation d'agent de sécurité incendie.

► Ce qu'il disait en juin 2009, après avoir rejoint le conseil des jeunes

Canal : Pourquoi le conseil des jeunes ? Qu'aimeriez-vous faire ?

Djanfar : C'est l'association Musik à venir qui m'a incité à me présenter. Je suis venu par curiosité et j'ai eu de la chance d'être tiré au sort. J'aimerais aider Pantin au niveau des conflits entre les quartiers, comme entre les Quatre-Chemins et les Courtilières. Je prépare la Fête des voisins avec le conseil de quartier des Quatre-Chemins pour faire venir des jeunes. Nous allons organiser un buffet et peut-être un tournoi de foot.

ville de
Pantin

Printemps de la démocratie participative

du 1^{er} mars au 5 avril 2012

Vous avez
des idées
pour améliorer votre ville
au quotidien



Mobilisez vous !



Conseil de quartier

Bulletin à déposer dans les urnes au sein des structures municipales*
ou à renvoyer au centre administratif avant le 25 mars 2012

Centre Administratif - Service démocratie locale - 84-88, avenue du Général-Leclerc - 93506 Pantin cedex

* Hôtel de ville, centre administratif, maisons de quartier, antennes jeunesse, bibliothèques, CRD, Ciné 104, ludothèque, centres municipaux de santé

Je soussigné(e) Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Mail : Âge (18 ans minimum) :

déclare faire acte de candidature pour être membre du collectif d'animation du conseil de quartier de :
Mairie-Ourcq Quatre-Chemins Courtilières Église-Sept-Arpents Haut et Petit-Pantin

déclare vouloir être informé des réunions du conseil de quartier de :
Mairie-Ourcq Quatre-Chemins Courtilières Église-Sept-Arpents Haut et Petit-Pantin

Je certifie l'exactitude des renseignements inscrits ci-dessus et autorise la ville de Pantin à reproduire, diffuser et exploiter mon nom et mon image, à titre gracieux, sur tous les supports (actuels et à venir) d'information et de communication de la ville.

Signature :

Conseil des jeunes pantinois

Bulletin à déposer dans les urnes au sein des structures municipales*
ou à renvoyer au centre administratif avant le 25 mars 2012

Centre Administratif - Service démocratie locale - 84-88, avenue du Général-Leclerc - 93506 Pantin cedex

* Hôtel de ville, centre administratif, maisons de quartier, antennes jeunesse, bibliothèques, CRD, Ciné 104, ludothèque, centres municipaux de santé

Je soussigné(e) Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Âge :

déclare faire acte de candidature pour être membre de la commission
11/14 ans ou 15/17 ans

déclare vouloir être informé des réunions du conseil des jeunes pantinois.

Je certifie l'exactitude des renseignements inscrits ci-dessus et autorise la ville de Pantin à reproduire, diffuser et exploiter le nom et l'image de mon enfant, à titre gracieux, sur tous les supports (actuels et à venir) d'information et de communication de la ville.

Signature du jeune :

Signature du parent :

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DIMANCHE 15 AVRIL

Bourse aux vélos



Les personnes désirant vendre un vélo seront accueillies entre 10.00 et 13.00 sur la place de l'église. Chaque personne pourra mettre en vente au maximum deux vélos en bon état. Le prix sera fixé par le vendeur avec le conseil des organisateurs. Un diagnostic sera fait pour chaque machine. La vente se déroulera de 14.00 à 18.00. Les vélos non-vendus devront être récupérés avant 19.00. À défaut, ils seront donnés à une association caritative. Une pièce d'identité sera demandée aux vendeurs et aux acheteurs.

Vous souhaitez vendre votre vélo ?

Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, la ville de Pantin organise une bourse aux vélos le dimanche 15 avril sur la place de l'Église.

Les vélos à vendre, au nombre maximum de deux par personne, devront être en état de fonctionnement.

Vous êtes intéressés, renvoyez-nous ce coupon-réponse renseigné à l'adresse suivante :

Service environnement et développement durable

84-88, av. du Général-Leclerc 93507 Pantin Cedex ou par mail à : ecocitoyen@ville-pantin.fr

Coupon-réponse :

Nom : Prénom :

Téléphone : Mail :

Type de vélo : VTT VTC Autre : Catégorie : Enfant (Age :) Adulte

ville de
Pantin

Bien-venue !

Accueil des nouveaux Pantinois

Cérémonie en présence du Maire, des élus et des services municipaux

Jeudi 15 mars | 19h

Hôtel de ville

Visite de la ville en bus

Le maire vous guide à travers Pantin

Samedi 17 mars | 10h

ville-pantin.fr

Informations
(tél.) 01 49 15 38 57

Direction de la Communication - février 2012

Semaine du développement durable

Se préparer à consommer autrement

La semaine du développement durable se déroulera en avril, du 10 au 16. C'est pourtant dès maintenant qu'il convient de se préparer si l'on veut bénéficier à plein de cette opération attendue par tous les écocitoyens de Pantin. Et ils seraient de plus en plus nombreux.

L'édition 2012 va en effet proposer aux Pantinois de participer à de nombreuses initiatives. Et le thème 2012 s'y prête bien puisqu'il s'agit d'inventer des modes de consommation alternatifs. Troquer, donner, recevoir, partager plutôt qu'acheter au comptant ou en 48 mensualités.

Le point d'orgue de la semaine se déroulera le dimanche 15 avril, sur la place du marché de l'église. L'une des nouveautés ? Le troc de plantes. Chacun pourra venir avec ses graines, ses boutures, ses plantes pour les échanger contre des espèces dont ils ne disposent pas encore.

La bourse aux vélos, qui connaît toujours un joli succès, se poursuit. Les coupons ci-dessous permettant d'y prendre part.

Autour du marché bio, de nombreuses associations et partenaires de la ville multiplieront les animations. Vous en trouverez le détail dans l'édition avril de Canal et sur le site internet de la ville.

Autre nouveauté, le service du développement durable, cheville ouvrière de la manifestation, lance un appel au peuple pour mettre au point une sorte de vade-mecum du consommateur avisé. Alors, si vous détenez des trucs et astuces de la consommation alternative et que vous souhaitez les partager, une seule adresse : ecocitoyen@ville-pantin.fr



La bourse aux vélos, un des rendez-vous de la semaine du développement durable.

Redonner vie aux objets

Pour amorcer la pompe aux idées généreuses, Canal a rencontré Michel Scribe, l'initiateur, à Pantin d'un réseau pas comme les autres : le groupe Recycle, pour remettre dans le circuit les objets dont on n'a plus l'usage.

Vos placards débordent d'objets qui ne vous sont d'aucune utilité. Qu'en faire ? Les jeter et encombrer les décharges ? Sûrement pas ce n'est ni écologique, ni généreux. Alors les donner. Oui, mais comment ? C'est là qu'intervient Freecycle, un mouvement né aux États-Unis il y a une dizaine d'années et qui commence à essaimer en France. L'idée est simple : utiliser Internet pour donner ou recevoir des objets dont on a plus l'usage. « J'ai créé le groupe de Pantin il y a juste deux mois et nous sommes déjà plus de 40 membres. C'est très simple : on s'abonne au groupe en envoyant un mail, je valide l'inscription et aide les nou-

veaux membres à connaître les quelques règles d'usage : tout est gratuit, les objets doivent être en bon état, les dons et recherches s'effectuent entre personnes résidant à Pantin ou à proximité », explique Michel Scribe. Contrairement à d'autres réseaux, les objets sont remis en mains propres plutôt que d'être expédiés. « C'est plus sympathique, on se rencontre, on se parle... », poursuit-il. S'il est un peu tôt pour établir des hits parade des objets les plus échangés, on peut déjà indiquer que les livres, la vaisselle, les vêtements de bébé pointent. Alors pourquoi hésiter ?

Pour vous abonner, envoyer un message à Pantin-FR-subscribe@yahoo.com.



Cinquantenaire de la fin de la guerre d'Algérie

Pour un devoir de mémoire

Le 19 mars 1962, a eu lieu le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, le lendemain des accords d'Évian. Cinquante ans plus tard, des anciens combattants convoquent les souvenirs, et célèbrent cet anniversaire avec émotion, pour rendre hommage aux disparus. Adjoint au maire de Pantin, délégué à la mémoire, Alain Périès juge la cérémonie indispensable : une date forte, pour regarder son passé en face.

Si la municipalité de Pantin tient aussi fermement à s'associer à l'événement, c'est que, selon son adjoint au maire, délégué à la mémoire, Alain Périès, cette commémoration s'avère indispensable au devoir de mémoire. Furieux contre le récent projet de loi en faveur d'une journée unique de commémoration de tous les morts pour la France (le 11 novembre), l'élu Pantinois rappelle la spécificité de chaque conflit. Ainsi, celui d'Algérie, à la fois guerre de libération d'un peuple, guerre coloniale pour certains Français et guerre absurde, subie par une autre partie de la population, doit, encore aujourd'hui, répondre de sa complexité et sortir des images d'Épinal, propices au manichéisme. « Tous les pieds noirs n'étaient pas favorables à la poursuite de la colonisation, et des exactions furent commises des deux côtés », cite-t-il, à titre d'exemples. Sur-tout, ce conflit, perçu au début comme une simple pacification d'un territoire français, fut désigné, pendant des décennies, par l'euphémisme « évé-

nements d'Algérie ». Il faudra attendre le gouvernement Jospin dans les années 1990, pour qu'il obtienne officiellement le nom de « guerre ». Par la célébration de ce cinquantenaire, l'élu à la mémoire souhaite alors contribuer à dépoussiérer ce pan de l'histoire, trop longtemps resté dans l'ombre, et lever le voile jeté sur ce passé douloureux. « Bien sûr, il est extrêmement pénible de reconnaître le massacre de Sétif, le 8 mai 1945; de se souvenir des actes de tortures commis par l'armée Française en 1956-1957; ou encore de l'abandon lâche des harkis par notre pays à la fin des hostilités... Mais cette autocritique doit désormais s'effectuer! », martèle-t-il.

Un débat qui doit être dépassionné Loin, pourtant, d'en appeler à l'autoflagellation ou à la victimisation, l'élu réclame une analyse historique dépassionnée, qui, reconnaît-il, prend du temps : « À l'issue de la seconde guerre mondiale, la France a mis presque 40 ans, à accepter la collaboration, avant de battre sa coulpe de façon excessive dans les années 1980... La mémoire collective suit des chemins sinueux et complexes. En ce qui concerne l'Algérie, nous sommes, je

crois, assez mûrs pour rouvrir le livre ». Pour autant, ces cérémonies font-elles sens pour le citoyen lambda? L'élu à la mémoire le pense, et cite, comme exemple, une présence massive de citoyens Pantinois depuis 2003, lors des commémorations du 15 août 1944, date de départ du dernier train de déportés en partance de Pantin, direction les camps de Buchenwald et Dora. « Les dates véhiculent des messages forts », assume-t-il. Pourtant, au-delà des cérémonies, parfois insuffisantes à rouvrir seules les entrailles de la mémoire, animé d'un souci permanent de sensibiliser la jeunesse au souvenir, Alain Périès mène aussi des actions fortes, comme l'accueil, à Pantin, en 2004, de Sam Braun, ancien déporté des camps et auteur de l'ouvrage *Personne ne m'aurait cru, alors je me suis tu...* Autant d'axes, donc, développés inlassablement par ce chargé de la mémoire, pour incarner cette devise attribuée à Gandhi, Primo Levi ou Winston Churchill : « Un peuple qui oublie son passé, se condamne à le revivre ».

Anne-Laure Lemancel

* Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie.



Jean-Pierre Borderie, président de la FNACA Pantin (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie), lors de la cérémonie du 19 mars, en 2011.

« La mémoire collective suit des chemins sinueux et complexes. En ce qui concerne l'Algérie, nous sommes, je crois, assez mûrs pour rouvrir le livre »

Trois Pantinois au cœur d'une histoire

● Une collection de photos noir et blanc, consignées dans un petit album – Robert Kervran, 76 ans, feuillette un chapitre de sa mémoire. « On change, avec l'âge », soupire-t-il. Ses yeux bleus vifs fixent la première page : il a une vingtaine d'années, et pose crânement en uniforme. Nous sommes en juin 1957, il arrive en Algérie, et y restera jusqu'en octobre 1958, pour son service militaire. Comme un million et demi de jeunes appelés, ce Pantinois participera à une guerre cruelle de huit ans (1954-1962). « Je suivais les copains, la fleur au fusil, pour une mission de maintien d'ordre sans savoir ce qui nous attendait ». Ce qui les attendait? 30 000

morts du côté français et pas moins de 250 000 Algériens selon les historiens (plus d'un million selon le FLN, Front de libération nationale). Du souvenir, Robert Kervran tourne les pages. Ici, le bateau à fond plat qui l'emmène jusqu'en terres nord-africaines. Là, le piton Nekmaria, où le jeune maréchal des Logis et son escadron de cavalerie passent le plus clair de leur temps. Sur ce sommet entouré d'oueds, ils surveillent les alentours, partent en patrouille pour démanteler les rassemblements de fellaghas : « On y allait », dit-il simplement. Clichés à l'appui, il se rappelle l'embuscade tendue par l'ennemi, sur leur route vers Picard, la ville voisine, pour aller chercher l'eau et le courrier, qui lui valut une blessure et quatre jours d'hôpital ; la mort d'un copain, par balle, devant lui ; l'aménagement d'une salle de réception, pour de modestes distractions ; les boîtes de corned beef et les gâteaux de troupe...

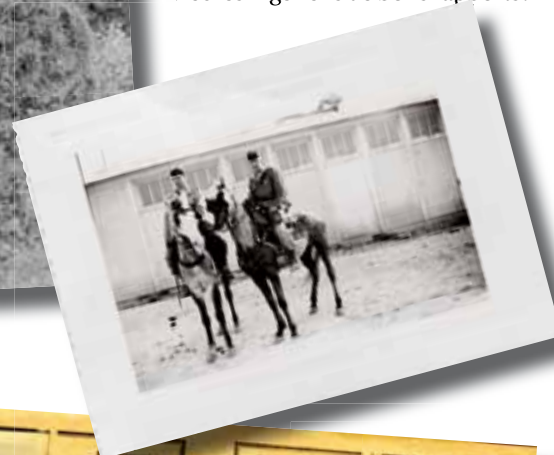
● A la même époque, le Pantinois Jean Texier, 80 ans, vice-président de la FNACA* Pantin, engagé dans la Marine, officie à Maison-Blanche, l'aéroport d'Alger, de 1958 à 1962. D'abord méca-cien, il travaille ensuite comme vagemestre (facteur) et entretient avec les Algériens de bons rapports :

« Ils me prenaient en stop dans leur carriole chargée de légumes, se souvient-il. Les "autochtones" ne nous assimilaient pas aux pieds noirs. Pour eux, nous étions des "patauds", des Français qui ne pigent rien ». Rapidement son épouse le rejoint, et sur le sol d'Algérie. Leur fille naît. La vie suit son cours, la mort aussi. Robert Kervran se remémore le bombardement d'un village par les troupes françaises. M. Texier convoque les explosions, les attentats, les corps ramenés à l'aéroport. Tous deux mentionnent les collègues réexpédiés dans des boîtes en sapin.

● « Une guerre, c'est moche, de A à Z », dit doucement Jean-Pierre Borderie, président de la FNACA* Pantin. « Nous ne savions même pas pourquoi nous étions là... ». Alors, pour ne pas oublier, ces trois anciens combattants célèbrent chaque année la commémoration du cessez-le-feu, le 19 mars 1962, suite à la signature des accords d'Évian, le 18 mars, qui accorda à l'Algérie son indépendance. Le 19 mars 2012, date symbolique du 50^e anniversaire, ils participeront ainsi avec une émotion particulière aux solennités – dépôt de gerbes au Pré-Saint-Gervais, à Pantin, cérémonies à la préfecture de Bobigny, au mémorial du quai Branly, puis devant l'Arc de triomphe – pour porter hommage aux disparus, civils et militaires, de tous bords.

Commémoration du lundi 19 mars

9.00 : dépôt de gerbe au square Sellier du Pré-Saint-Gervais.
10.15 : dépôt au square du 19 mars à Pantin.
10.45 : réception à l'hôtel de ville de Pantin.
13.45 : départ en car pour la préfecture de Bobigny.
16.00 : départ pour la cérémonie du mémorial au Musée du quai Branly.
18.30 : cérémonie à l'Arc de Triomphe.
Participation gratuite, sur inscription.
Ouvert à tous. ☎ 01 49 15 44 27



Robert Kervran, comme beaucoup de jeunes Français a fait son service militaire en Algérie, pendant la guerre.



Pour vivre médaillés, vivons cachés

Qui sait que Pantin abrite un des clubs sportif Français les plus régulièrement titrés au niveau national et international ? Qui peut citer un sport de combat régulièrement pourvoyeur de titres olympiques à la France ? Mais qui connaît cette discipline d'opposition ancestrale dont les origines se confondent avec celles de l'homme ? Visite de la salle de lutte de l'USMT (Union sportive métropolitaine des transports), à deux pas de l'église de Pantin.

En toute discrétion, à l'abri des regards, lutteurs débutants et champions internationaux fourbissent leurs armes à la salle de lutte de Pantin, rue Courtois. « Il faudrait au moins qu'on accroche une enseigne devant la salle, en conviant Thierry Bastien le président de la section lutte de l'USMT (Union sportive métropolitaine des transports). Nous sommes installés à Pantin depuis une vingtaine d'années environ, mais nous ne le faisons pas beaucoup savoir. » Pas plus qu'ils ne mettent en avant l'ouverture de l'association sportive de la RATP à toutes les personnes extérieures à l'entreprise. Pourtant la section lutte de ce club unique en son genre, avec ses 4700 adhérents et ses 36 disciplines, brille depuis des lustres et ne quitte pas les podiums. Les frères Guénot, médaillés olympiques en 2008 ou, Audrey Prieto et Sébastien Hidalgo, tous deux toujours fidèles au club sont là pour en témoigner. Et la relève montre le bout de son nez ! Lors des championnats de France minimes et cadets qui se sont déroulés en février dernier, le club est revenu avec un champion, un vice-champion et quatre places de cinquième et pointe en tête sur ces catégories en Ile-de-France.

La force n'est pas le seul atout du lutteur

Dans l'inconscient collectif, la lutte renvoie davantage à des images de gros lutteurs de foire au corps dégoulinant de sueur ou des balèzes des pays de l'Est aux cous de taureau qu'à un sport technique



Depuis plus de 20 ans, des générations de lutteurs s'affrontent dans la salle de lutte de la rue Courtois.

ou la souplesse rivalise avec la force. Pourtant, dans cette discipline d'opposition, les petits malingres ont aussi leur mot à dire, comme l'explique Thierry Bastien, ancien international, comme tout le staff du club : « Il ne faut pas forcément être costaud car il existe des catégories d'âge et de poids. Ce sport exige une grande coordination, une forte explosivité pour soulever son partenaire, un bon rapport souplesse/force et de l'endurance pour tenir toute une journée en compétition en enchaînant les combats. » Les combats de 3 manches de 2 minutes entrecoupées de périodes de récupération de 30 secondes s'enchaînent dans un cercle de 9 mètres de diamètre, Deux manches remportées et le combat est gagné. Le « tombé » - lorsque l'adversaire est maintenu au moins 1 seconde les deux épaules plaquées au sol - est l'équivalent du

K.-O. en boxe ou du ippon en judo et donne le combat gagnant. Les garçons se partagent entre la lutte libre - la plus pratiquée - où les lutteurs peuvent s'attaquer sur tout le corps et la Gréco-Romaine qui interdit les prises aux jambes. La lutte féminine est une lutte libre.

« Il ne faut pas forcément être costaud car il existe des catégories d'âge et de poids »

Sous le feu des projecteurs pendant les Jeux olympiques

Alors pourquoi cette discipline reste si peu connue et pratiquée à dose homéopathique en France ? « Paradoxalement, on la pratique plus en milieu scolaire que le judo, car elle reste très accessible. Un short suffit », avance Thierry Bastien.

Pour Dominique Strugen, l'entraîneur, la lutte aurait peut-être « raté le coche en se concentrant sur le haut niveau tandis que le judo s'attachait à développer une pratique

de masse ». Résultat des courses, sur le plan national, la discipline se traîne avec moins de 20000 licenciés, alors que le judo caracole en tête avec plus de 550000 adhérents. Le club promet de se soigner et de sortir de sa sacro-sainte discrétion. Après l'installation d'une enseigne à la porte du club, Thierry Bastien et Dominique Strugen projettent d'organiser des portes ouvertes pour faire découvrir aux Pantinois les vertus d'une discipline qui devrait encore faire parler d'elle l'été prochain, le temps des Jeux Olympiques. L'US métro retrouvera-t-elle le podium, comme il y a 4 ans ? La lutteuse Audrey Prieto détient une partie de la réponse.

Alain Dalouche

● USMT Pantin

Entraînements : **lundi, mercredi, vendredi de 19.45 à 21.30** (jeunes) ; **mardi et jeudi de 18.30 à 20.30** (adultes).

1-3, rue Courtois

☎ 06 08 60 55 57 – 06 25 46 64 45

www.usmetro-lutte.net

Audrey Prieto, une féministe qui lutte

Cinq fois championne de France, championne du monde en 2007, vice-championne d'Europe en 2010, Audrey Prieto est le chef de file du club de l'US métro, mais également de la lutte féminine française.

Une femme au caractère bien trempé qui espère se qualifier pour briller aux Jeux olympiques de Londres, l'été prochain.

Canal : Comment conciliez-vous vie professionnelle et sport de haut niveau ?

Audrey Prieto : J'ai signé une convention de sportive de haut niveau avec la RATP depuis 2006, ce qui me permet de me préparer dans d'excellentes conditions. Je suis agent de maîtrise avec l'obligation de travailler 76 jours par an. C'est un travail que je répartiss selon mes échéances sportives.



Projections, immobilisations au sol, la lutte rappelle le judo...



Actuellement je n'exerce pas en vue des Jeux olympiques.

Où vous entraînez-vous ?

A.P. : Dans trois endroits différents. À Limeil-Brévannes où j'habite, ici dans la salle de lutte du club de l'US métro et à l'Insep (N.D.L.R. : Institut national du sport de l'expertise et de la performance, Paris - bois de Vincennes) pour des séances techniques avec les autres filles. Je fais beaucoup de musculation, de préparation physique généralisée et du perfectionnement technique.

Quelles sont vos chances pour les Jeux olympiques ?

A.P. : Il faut d'abord que je me qualifie ! Je dois me faire remarquer fin février au tournoi international qui se déroule en Suède puis en mars aux championnats d'Europe (N.D.L.R. : l'interview a été donnée début février). La sélection se décidera en avril. Mes qualités ? Je suis très physique, technique et je possède une certaine expérience. En revanche je ne suis pas assez maligne et pas toujours tactique dans les combats.

Vous insistez souvent sur le fait qu'en sport, les femmes sont toujours obligées de montrer davantage que les hommes...

A.P. : Bien sûr, on ne met pas assez les femmes en avant dans le sport. Pourtant lorsqu'on gagne une médaille on représente autant la France que les hommes. On parle souvent de discrimination, mais on oublie de parler de celle qui existe dans le sport. Regardez Anna Gomis, par exemple, elle a été 4 fois championne du monde (de lutte), elle est complètement inconnue. Pendant ce temps d'autres sportifs gagnent des fortunes... Les salaires que l'on connaît dans certains sports, ça ne devrait pas exister.

Mais il vous faut rentrer en politique !

A.P. : J'aimerais bien ! Mais après la lutte, je serais agent de la RATP, je me sens vraiment redevable par rapport à l'entreprise.

Label Pantin qualité

La réplique du commerce de proximité

Lundi 16 janvier, les commerçants Pantinois qui ont obtenu le label Pantin qualité étaient invités à l'hôtel de ville pour une soirée de remise des distinctions. Comme pour chaque édition de ce rendez-vous régulier, Canal vous présente les commerçants labellisés en deux groupes. Ce mois-ci, les boutiques situées au sud de l'avenue Jean-Lolive et dans le numéro du mois d'avril, celles qui sont implantées au nord de l'avenue. C'est également l'occasion de faire un point avec Patrice Vuidel, nouvel adjoint délégué au développement économique et au commerce.

C'est votre première remise du label Pantin qualité. Qu'en pensez-vous ?

Patrice Vuidel : Les commerçants labellisés ont été évalués sur la qualité de leur accueil, leur savoir-faire, le respect des normes... C'est une garantie de la qualité des services proposés aux Pantinois. Mais, à travers la charte Pantin qualité, les commerçants se sont aussi engagés sur des critères sociaux comme l'accueil des stagiaires pantinois, ou des enjeux environnementaux comme la gestion rigoureuse des déchets issus de leurs activités.

La ville encourage également la création d'une association de commerçants qui deviendrait l'interlocuteur efficace pour mettre en place des animations commerciales ou des services mutualisés. Je pense par exemple à la livraison à domicile. C'est ainsi que le commerce de proximité peut être une alternative aux grandes enseignes.

Pour l'organisation des marchés de Pantin, la ville a changé de délégataire. Pourquoi ?

P.V. : En effet nous travaillons actuellement



Les lauréats attendent la remise des labels Pantin qualité.

avec les commerçants du marché et le nouveau délégataire pour redynamiser les marchés de la ville. Un nouveau règlement est en cours d'élaboration. Il s'agit de mieux définir les types de commerces présents sur nos trois marchés. Le déplacement du marché Hoche sur la future place

au cœur de la rue Hoche sera l'occasion de recentrer l'offre vers les commerces de bouche.

Votre délégation inclut le développement économique. Quels en sont les principaux enjeux ?

« La ville encourage également la création d'une association de commerçants »

P.V. : Nous devons réinventer un développement économique durable. Le mode de production actuel ne l'est pas. Notre consommation de matières premières est trop élevée et nos émissions trop importantes de gaz à effet de serre. Dans le domaine majeur de l'habitat, par exemple, par le développement des activités d'écoconstruction, nous avons l'opportunité de placer notre ville sur la voie de la reconversion énergétique. Pantin peut devenir un territoire de référence pour la mutation énergétique.

Comment cela pourrait-il se traduire de manière concrète ?

P.V. : Prenons l'exemple de notre future pépinière d'entreprise qui se situera à proximité

de l'éco-quartier. Nous ferons le choix d'accueillir des activités centrées sur l'habitat durable: des professionnels de la construction, de la rénovation, mais aussi des sociologues, des ergonomes. C'est dans ce type de structure que s'inventera l'habitat durable du futur.

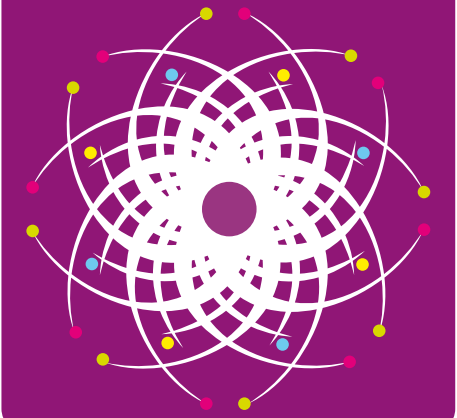
Cet équipement pourra par ailleurs devenir un lieu ressources pour les entreprises de la zone Cartier-Bresson, ainsi qu'un lieu d'accueil pour des télétravailleurs. Dans les prochaines semaines, nous organisons une série de réunions de conception de la pépinière. Nous y inviterons les entreprises de Pantin, avec les créateurs à travailler avec nous à ce chantier passionnant.

Les 7 engagements du label

- Un accueil professionnel et la qualité du service rendu
- Le respect des horaires d'ouverture
- La modernisation des vitrines
- Le recrutement de proximité et l'apprentissage
- La participation aux animations commerciales
- La création d'une association de commerçants
- La mise en place d'une démarche respectueuse de l'environnement

Label Pantin Qualité

2011 COMMERCE - ARTISANAT SERVICES



► Jean-Louis David
56, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 44 54 65



► Mercure hôtel
22, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 91 66 00



► Jean-Louis France
126, avenue Jean-Lolive ☎ 01 41 83 29 46

Label Pantin Qualité



► **Krys optique**
48, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 45 14 13



► **Auto-école l'Olive du Pré**
9, rue Beaurepaire ☎ 01 48 44 69 69



► **ADA**
158, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 44 69 69



► **AVL immobilier**
46, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 44 45 40



► **L'immobilier du quartier**
40, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 30 20 00



► **Mireille coiffure**
18, rue Jean-Nicot ☎ 01 48 46 89 39



► **Optique 2000**
30, rue du Pré-Saint-Gervais ☎ 01 48 46 04 79



► **Charcuterie Lachelier**
11, rue Charles-Auray ☎ 01 48 43 74 18



► **L'opticienne**
52, avenue Jean-Lolive ☎ 01 41 71 16 20



► **Garage la croix rouge**
7, rue Vaucanson ☎ 01 48 45 98 23



► **Ets Santilly, choix funéraire**
10, rue des Pommiers ☎ 01 48 45 02 76



► **CER 93, auto-école**
146, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 46 33 33

Culture

En avril: la rue est aux artistes

Du 25 au 28 avril, Pantin et Aubervilliers accueillent une nouvelle manifestation culturelle: la Biennale urbaine des spectacles. La BUS propose aux artistes et comédiens d'occuper l'espace urbain afin d'inciter le public à porter un regard nouveau - et sur leurs communes, et sur la culture. Tout est gratuit.

Spectacles, interventions et rencontres artistiques, installations collectives avec les habitants, déambulations sur les places, grands rendez-vous dans les stades ou surprises au coin d'une rue: l'idée est que la création investisse la ville pour la rendre festive, mais aussi pour en souligner les aspirations urbaines et sociales.

Imaginée et produite par la ville de Pantin et la Coopérative De rue et de cirque, la BUS a vocation à se dérouler tous les deux ans. Le thème de cette édition inaugurale est l'image dans la ville, ou encore, l'image *de* et *dans* la ville.

Au programme de cette première édition: *Une cerise noire*, performance qui introduit le public dans les coulisses du tournage d'un polar des années cinquante; *Moulinoscope*, où les spectateurs sont invités à visiter une roulotte remplie de curiosités « ciné-mécaniques » et un chapiteau lilliputien; *La gravité est ailleurs*, dans lequel des sculptures humaines chamboulent les sens des hauts et des bas au fil d'une balade dans les rues; et *Be Claude*, pour suivre l'échauffement existentiel du personnage à travers l'exploration de sa métaphore urbaine. Réservez vos dates. Et retrouvez la BUS en détails dans notre numéro d'avril.



notre mission, vous accompagner

Organisation des obsèques
Prévoyance funéraire
Assistance après obsèques
Travaux de marbrerie
Articles funéraires

Délégué officiel de la Ville de Pantin

82, avenue du Général Leclerc
01 48 45 00 10

www.pfg.fr
PFG
Pompes Funèbres Générales

LES TEMPS FORTS

Retrouvez-les tous les mois dans l'agenda!

Canal

LE CHOIX FUNÉRAIRE

Le funérarium
Prévu pour faire face aux attentes des familles

24H/24 et 7JOURS/7

Le funérarium est une maison funéraire pensée et adaptée pour recevoir le défunt et offrir aux familles un lieu de recueillement où l'intimité sera préservée dans une atmosphère réconfortante.

N'hésitez pas à nous appeler
Tél. 01 48 45 40 39

ETS SANTILLY
www.santilly.com

10, rue des Pommiers
93500 PANTIN
habilitation préfectorale : 09 93 051
RCS Bobigny 582 007 982

MAJORITÉ MUNICIPALE

Continuons à entendre l'appel de la jeunesse :
« Nous sommes là, engagés et volontaires ! »

Les actions que nous menons dans la ville, dans la rue, nous conduisent à rencontrer de nombreux jeunes pantinois qui nous font part de leur envie d'agir. Différemment tout dernièrement, ils étaient dans la rue pour soutenir une jeune lycéenne sans papier.

Pour sa 4^e édition, le Bafa citoyen regroupe 35 jeunes. En échange, du paiement quasi en intégralité ils construisent un projet autour de 50 heures bénévoles à donner à « la collectivité ». Certes, la finalité est le brevet levier d'un « job d'été » mais les sessions de formation en internat, concours par leurs contenus à aborder l'implication citoyenne.

L'été, « La rue est à nous » aux 4 chemins, « La péniche » sur le bord du canal, « Le chapiteau » aux courtilières, sont des moyens de responsabilisation et d'appropriation de l'espace public autrement. Les jeunes pantinois sont là pratiquant des activités urbaines de loisirs.

Le chantier reste à poursuivre, l'été comme aux assises, la jeunesse est encouragée par les parents présents à leurs côtés. Développons le renforcement de crédits permettant aux jeunes pantinois d'être des moteurs et des acteurs, envers les plus petits et leurs aînés. Avec ce petit coup de pouce, l'éducation populaire retrouvera son souffle et ses lettres de noblesse ! Par du loisir hors les murs par et pour tous, éducatif, artistique, sportif : La rue est à Eux et à Nous Tous !

Le groupe des élus Europe Ecologie-Les verts
<http://www.ecologie-pantin.fr>

OPPOSITION MUNICIPALE

Texte non parvenu

Pour un véritable service public de la petite enfance !

Aujourd'hui, l'accueil de la petite enfance est remis en cause par la politique du gouvernement actuel. Cette politique qui traite l'accueil et la garde des enfants comme un simple service d'aide à la personne, se révèle injuste et se fait au détriment des conditions d'accueil des enfants et des familles, à commencer par les plus modestes.

À Pantin, comme ailleurs, trouver un mode de garde relève souvent d'un véritable casse-tête. C'est pourquoi, la petite enfance est une des grandes priorités municipales même si la responsabilité est partagée entre la ville, la CAF et le conseil général. Nous proposons aux familles pantinoises une offre d'accueil de la petite enfance diversifiée, accessible et de qualité (achat de 6 places au sein de la crèche de la société Hermès, mise en gestion municipale de la crèche Berthier avec augmentation du nombre de berceaux, implantation de nouvelles structures de la petite enfance avec création de places, aide au développement de la crèche parentale, ...). Nous portons une vigilance particulière quant à la professionnalisation et à la qualité des modes d'accueil individuel (assistants maternels, gardes partagées).

Pour nous, la priorité donnée au développement des modes de garde collectifs, diversifiés, organisés au sein d'un véritable service public de la petite enfance est le meilleur moyen de satisfaire les attentes des parents et les besoins des enfants.

Hervé Zantman
Conseiller municipal délégué à la petite enfance
Groupe des Elu(e)s Socialistes, Républicains et Apparenté(e)s.

Maison de l'enfance La Colombe : quels sont les projets ?

Les bruits de la rue font état de divers faits sur la situation de la Maison de l'enfance La Colombe idéalement située en pleine verdure, en haut de la rue Charles Auray près du parc Henri Barbusse : l'accueil du soir a été transféré sur un autre centre, la restauration n'y est plus assurée, le travail de l'équipe pédagogique récemment mis en doute alors que ce centre de loisirs accueille les mercredis et vacances scolaires entre 150 et 200 enfants du haut de Pantin. Des projets sont ils en réflexion, des travaux sont-ils prévus ? Pas d'info claire et transparente qui assure parents et éducateurs de la pérennité de ce lieu, assez magique et rare en proche banlieue de Paris, depuis longtemps dédié à l'épanouissement des tout jeunes.

Juste à côté, un terrain de 1 400 m² vient d'être débarrassé de ses vieilles constructions : acheté par la Ville il y a deux ans, il pourrait servir à la construction d'une école confessionnelle si le maire et sa majorité poursuivent dans cette voie annoncée. I est juste bon de rappeler – comme nous l'avons fait au conseil municipal de décembre – qu'il est impossible pour une collectivité de financer de la sorte l'enseignement privé, comme l'indique le code de l'éducation et que les impôts des pantinois doivent servir l'ensemble des enfants de Pantin, tant en terme d'éducation que de loisirs.

Ne serait-il donc pas plus juste et judicieux de rattacher ce terrain libre à la Maison de l'enfance pour confirmer son statut de véritable centre de plein air et lui permettre de se développer au lieu de voir s'y construire un immeuble là tout seul au milieu de ce qui sera aussi prochainement l'une des entrées du parc de la Corniche des forts ?

Augusta Epanya, Jean-Pierre Henry, Mackendie Touponnant
Conseillers municipaux doucouragegauche@free.fr

La crise économique est toujours présente dans l'esprit et dans la porte monnaie de nombreux pantinois. De part sa politique sociale, notre ville essaye d'aider les victimes de cette effroyable crise qui s'amplifie de jour en jour. Durant cinq ans, le gouvernement a transféré sans réelle compensation certaines compétences aux collectivités locales et de geler la dotation globale de fonctionnement. Le vote du prochain budget de la commune sera donc déterminant.

Stéphane Benchérif Conseiller municipal

Groupe U.M.P.-Nouveau centre Centre-Parti Radical-Divers Droite

État civil des mois de décembre 2011 et janvier 2012

naissances

Louise Françoise ARRAULT-CLÉRIN
Cécilia Enxi LIN
Ayem-Inés AROUCH
Esther Lénna TEUS
Aymeric Romain GANE GERVÉLAS
Rahma DHIB
Clément ZHANG
Stella Chiara DAUDEY
Kaï Tristan Sky MOITESSIER
Mbarsa WAGUE
Amy Nora DEMBELE
Achille SIMONIN
Léon, Yves, Bruno PASSÉ
Andrew BARUA
Enzo WANG
Luc CAI
Tiffany ZOU
Ketsia Keren MALUNGO DANDY
Gracia Emilia ALPHONSO
Flore Bate FORESTE
Mayar BRADAI
Kayla ABASS
Nolann Khalis Daniel ABASS
Asma BOUTHANOUT
Jaeden Monica SIMON
Sohane, Daotchay REIMERINGER
Elyas Fy Tahina TRONEL
Moro Mamoudou SOARE
Tsila Kryz-Michel BOUANISSA
Valentina Paula DUPONT MEJIA
Jimmy HONG
Loujjen HAMMOUDA
Wael LAZAAR
Léana Mattéa MARTINS NIO
Edouard Hugo BOURGEOIS NASER
Elior Fradj HADDAD
Akram BACHAR
Mariam Semega DIANE
Elise Constance GIANNETTI
Elina, Véronique LÉGER
Ahmed BEN OUIRANE
Aicha Namy KARAMOKO
Luc YU
Max LIU
Ramata DIAKITE
Leeyah Ilyasah MINFIR
Jade Eline ALANOIX
Idriss ABDELAZIZ
Issa DIARRA
Morgann, Lukaz EBREL
Yasmin ABDUL HAKEEM
Mélodie LIN
Julien Axel BOURDAIN
Jeanne Ambre PROUVOST
Erwan LIN
Bolèle Liwane Daby SY
Adam Yeoouchoua LELLOUCHE
Evan Joë William ATTIAS
Siha TCHEPANVO KUEMO
Katherine Louise Chanel MENOR
Mouâdh Saada AOUCI dit AOUCCHAT
Arij MAZOUZI
Mohamed MAZOUZI
Junayd EMMAR
Anaïs HADJ AHMED
Nadia LIN
Vincent Christian HUANG
Lyna Hizia RAHMOUNI
Aydenn Melvynn SEXTIUS PROME-NEUR
Nayla ABDI
Odélie LIDER N'DIAYE
Bernardine TIRI BONGO

Salim HAMOUCHE
Erla HEILMANN
Rassoul Mohamed BITEYE
Lina Nour LAHYANI
Youssef BELGAREH
Yosra CHAABANE
Ethan Lyes NGUYEN TAMINE
Yamina Zaina CALIMIA TOUNSI
Hawo MBAYE
Mahé José Patrice CALDIN
Évy Chen-Xing WANG
Virgile François SAVOJA
Léo LI
Ayoub AKIL
Lilila AKBAR HMÁIDI
Olivia SCRIPZAC RAMIRES
Aaron Mickaël BRETON
Chahinez HAMZI
Idris ROUCHOUSE
Enfal BINGÖL
Esther THAVARASA
Maya Elisa MARTIN
Yacine BENBOUZIANE
Flora Jade ZHANG
Elyo Marco MISSILLIER
Rokija DIAWARA
Khadija DIAWARA
Lina TANNICH
Nirusha MOHANARAJAH
Aaron TORDJMAN
Arwa RAHMOUNI
Walid HAMDOUNE
Hamza ZOGHLAMI
Loudmila Denis RELIQUET BONNARD
Léo Thomas BAO
Wijdane LACHHAB
Loïc XU
Mathilde Oriane BAZIN
Shayna MERZOUK
Louis Christian POLIGNÉ
Aliyah Aida ZERDAD
Erol DOGRU
Anouck Zélie DELLAC
Colline Jeanne PIGNOL PASCAL
Kaylie Justina BRUNO
Mila Jeanne BAZILLIER QUER
Lisa Dolma DORJE LIU
Mohamed Nahil BOUABDALLAOUI
Luna Yi Xuan ZHOU
Orane Solveigh HUGONNET NICK
Loan RIOL LITZER
Kawtar EL AIADI
Léa BORROS
Sirine BEN MOSBEH
Lubin Guy BEDJGUELEL
Lyam Daniel DELABRE
Lou Jane JEANTET
Thaïs Delphine MARGERAND
Tanya MANCUSO
Dylan André GUESSAS
Aïssata DIALLO
Eléa KORROSEC BEN-HINI
Tamim HABIBUR RAHMAN
Louane ZONGO LANDRON
Yvann CONFAC
Alicia Kenza HAMMADOU
Ethan Chimone Joseph BERDA
Manelle AZIZ
Shelsea Bessa TRAORE
Nathan Gérard DURAND
Mohamed BOUAROUDJ
Agush MAISURIYA
Farah MGHÁIETH

mariages

Hakim KABACHE et Nadia GANOUNE
Rachid RAMDANI et Fethia BOUNDI
Fangyou PAN et Aifei ZHANG
Jianfei ZHOU et Zhixin NIE
Max BOLOGNESI et Isabelle BERGES
Jean MARTINOVIC et Junjie ZHANG
Yi YANG et Xiuchun QIAN
Mohammed-Amine BOUZIANE et Latifa ESSARHIR
Igor BANGELE et Bénédicte FUTUKA NSIMBA
Nvueta SALOMAO et Jodelle LUNTALA MALAMBUKIDI
Mustafa UÇAR et Yeter AGCADAG
Jérémy ABERGEL et Elodie NATAF
Maurice COHEN et Jocelyne PENY
Mohamed AYEY et Sarah BEN AMEUR
Alaeddine AWEN et Myriam ZEROUALI
Michel KUJAWSKI et Odile HIEGEL
Annes SLIMANI et Cherifa GHARBI
Omar FADMA FATAH et Hakima ABAGH
Zakaria DABBOU et Sara BEN ZAITAR
David DAVILA et Yaël BENHAMOU
Wafik CHEBIL et Sonia BOUDJEMAJA
Idir BELKHIR et Ana FEDORCA
Mohamed BESROUR et Manel LAGHOUAN
Makram JABOU et Myriam LASSILAA
Salah RACHEDI et Halima BOUHA
Mehmet KARASU et Mürvet YILBASI
Nacer BENZID et Astrid BORMS ANDRE
Florent JACQUET et Natalya VOROBYEVA
Christophe GRAZIANI et Yinghong YU
Youssef SADIK et Radia ASGHIR
Francis BALLENGHEIN et Wen-Chiao CHANG
Feiyue HUANG et Dan YANG
Ali CHOUGHANE et Thiziri BOUZID
Nour-Eddine BENNAÏ et Salma BENMANSOUR
GODEREY BOLLO WINERD Odilonne ENANGUE MOUKOKO BLACK
Nathaniel MUI et Fionnuala CANNING
Michel JOVANOVIC et Suzana VUCKOVIC

décès

FOUCHY Andrée
BENICHOU Armand
LASCAR Bernard
LORILLON Daniel Martial
CHATELLE Denise Marie Alice
FERNANDEZ RECIO Elvira
TAVARES FERNANDES Eugénia
MOLLE Flore Hélène Fardesse
LEPEYRE Georges
RUBINSZTEJN Lejb
ALBRAND Lucien Paul Tiburce
THIMMADU Lutchmaya
NAVARRÉ Marie-Anne Henriette
DUCHEMIN Mireille Ernestine
DUVAUX Odette
LETRILLARD Philippe
AUGUIÉ René Claude
BOUCOBZA Rosine
SUIN Yvonne Juliette Louise
BELL Jacques

BEN OUIRANE Romdhane
BERTINETTI Jean Baptiste
BOHY Joëlle Roseline Nelly
BRUÈRE Roger Georges
CARON Jean-Jacques Christian
DAMNJANOVIC Ljiljana
DIAWARA Rokija
DÉREZ Denis Edmond Didier
FELTIN Céline Isabelle
GARSON Lucien Salomon
JACARIA Anne Marie
LE SCOUL Marie Corentine
LEFRAY Marie-Rose
MAZIER Jean-Luc Maurice
MONTLOUIS-CALIXTE Denise Ulric
PERRIN Renée Louise
PERSIL Renée Augustine
RAGONNET Xavier Marie
TALBOT André Marcel
TRIER Claude



rendez-vous
avec
**Bertrand
Kern**

Bonjour monsieur le maire

*Parlons
budget!*

Courtillières

Vendredi 9 mars à 19h
Maison de quartier
Av. des Courtillières

Quatre-Chemins

Lundi 12 mars à 19h
Maison de quartier
42, av. Edouard-Vaillant

Église Sept-Arpents

Mardi 13 mars 19h
Bibliothèque Elsa-Triolet
102, av. Jean-Lolive

Haut et Petit-Pantin

Mercredi 14 mars à 19h
École Méhul
30, rue Méhul

Mairie-Ourcq

Vendredi 16 mars à 19h
Salon d'honneur de l'hôtel de ville
45, av. du Général-Leclerc